

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 20^{ème} année · N°5015 · Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre 2021 · 15-17 Rabii I 1443

Edito

Par Hicham Mouhlal

L'avenir est au vert

Une prise de conscience à l'échelle internationale est en train de s'installer quant aux dangers des changements climatiques et des activités humaines hautement polluantes. Si les avis peuvent diverger sur les causes de la situation actuelle, il existe cependant une quasi-unanimité sur la nécessité de migrer vers une économie verte. Cette dernière s'impose aujourd'hui comme une sérieuse alternative capable de limiter la pollution des écosystèmes et assurer suffisamment de croissance économique. De nombreux pays n'ont pas attendu trop longtemps pour investir ce créneau. Force est de reconnaître que sur ce plan le Maroc est aujourd'hui considéré comme l'un des précurseurs à l'échelle mondiale dans différents domaines. Sous une impulsion royale, le pays s'est doté d'infrastructures importantes, notamment dans le domaine de l'énergie. Cette première base construite il y a plus d'une décennie permet aujourd'hui au Royaume de se positionner parmi les leaders mondiaux dans le secteur des énergies renouvelables. Cette vision avant-gardiste va aider le Maroc à négocier l'étape post-Covid avec plus de sérénité. Car il devient évident que dans les prochains mois et années, l'économie verte sera la priorité de toute la planète. Dans cette course qui commence déjà, le Maroc fait partie des favoris. Il va toutefois falloir maintenir la même cap et consolider la position du Maroc en la matière.

Le rapport sur les EEP accompagnant le PLF annonce une accélération des transformations

2022 décisive pour la réforme des établissements publics

PLF 2022 : Les mesures fiscales phares

RH : Plus de 55.000 fonctionnaires prendront leur retraite entre 2021 et 2025

Pages 6 à 9

Après Dakhla-Paris Une ligne Dakhla-Marseille en projet chez la RAM

Voir page 4

Dispositions sanitaires Pass sanitaire : La Lydec sort aussi son artillerie digitale

Voir page 35

Supplément distribué à Rimini en Italie en marge du Salon Ecomondo

LE MAROC DÉTERMINÉ À SUIVRE
LES GRANDES MUTATIONS MONDIALES

Economie verte
Un nouveau chapitre s'écrit



Voir pages I à XXIV

Préparatifs de la journée africaine des droits d'auteur La musique hassanie comme choix du BMDA

Voir page 40

CHRONIQUE DU PSY Par Dr Imane Kendili



Psychiatre-addictologue

La Covid coûte

Voir page 38

LE COIN DE LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez votre rendez-vous hebdomadaire sur la protection sociale

EN PAGE 37

Suite à la suspension des vols avec le Royaume-Uni

L'ONMT déploie sa task-force sur le World Travel Market



Voir page 3

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقييا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Suite à la suspension des vols avec le Royaume-Uni L'ONMT déploie sa task force sur le World Travel Market

En dépit de la suspension des vols directs avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) se veut optimiste. Dans ce sens, il tient à «rassurer» les professionnels du tourisme et ses partenaires que, compte tenu des récentes décisions, le travail de prospection et de promotion sur les principaux marchés continuera notamment au Royaume-Uni qui doit accueillir, du 1er au 3 novembre à Londres, le World Travel Market (WTM),

l'un des salons du tourisme les plus importants du secteur du tourisme. Pour l'occasion, l'Office marocain s'est, comme il le précise, «mobilisé avec une extrême réactivité afin de pouvoir représenter au mieux le Maroc au salon WTM». «Trois mesures fortes ont été activées», détaille la structure. En premier lieu, l'ensemble des délégués ONMT implantés en Europe ont été mobilisés afin de se rendre au salon de Londres et de rencontrer les professionnels

anglais afin de constituer une force commerciale, de communication et de promotion sur place. «L'Office apporte, par ailleurs, son assistance aux professionnels inscrits au salon et qui ne pourront pas faire le déplacement afin de les aider à switcher vers l'utilisation de la plateforme virtuelle mise à disposition par les organisateurs de l'événement », ajoute la même source à propos de la deuxième mesure. En troisième lieu, l'ONMT innove en lançant le recrutement en



urgence d'une force de vente locale qui pourra représenter les professionnels marocains lors des rencontres prévues initialement. «Cette équipe recevra une formation ad hoc et opérera en étroite relation avec les exposants marocains», poursuit la même source. En prenant ces mesures, l'ONMT maintient, comme il l'indique, sa

force de frappe commerciale en cette période particulière et œuvre à développer l'image et la part de marché de la destination Maroc sur le marché britannique. Pour rappel, le WTM devait accueillir une vingtaine de professionnels. A ce titre, un stand de 200 m² avait été programmé par l'Office pour cet événement.

Trafic international de drogue

Interpellation de 4 individus à Errachidia

Les éléments du service régional de la police judiciaire d'Errachidia ont interpellé, jeudi matin sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), quatre individus pour leurs liens présumés avec un réseau criminel de trafic international de drogue et de psychotropes.

L'interpellation des suspects, âgés entre 25 et 52 ans et dont deux aux antécédents judiciaires, a été menée en coordination avec les éléments de la Gendarmerie royale au niveau de la commune rurale de «Kadoussa» à environ

40 km de la ville d'Errachidia, indique la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant



que les prévenus ont été appréhendés en flagrant délit de possession et trafic de 37 paquets de chira, pesant une tonne et 48 kilogrammes.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, à l'effet d'identifier les éventuelles ramifications de cette activité criminelle et de déterminer tous les actes criminels imputés aux personnes suspectes, ajoute la même source.



A compter du 1er novembre 2021

Delphine Traoré, nouvelle directrice régionale d'Allianz Africa

Un nouveau leadership s'annonce à Alliance Africa. En effet, Delphine Traoré, membre du comité exécutif d'Allianz Africa et directrice régionale des opérations, succèdera à Coenraad Vrolijk en tant que CEO Régional d'Allianz Africa, en plus de ses responsabilités actuelles. Coenraad poursuivra d'autres opportunités en dehors du groupe Allianz. Ces changements entreront en vigueur le 1er novembre 2021, indique un communiqué de l'entreprise. Delphine a rejoint le Groupe Allianz en 2005 chez Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS) Canada. Elle a occupé les postes de souscrip-

teur responsabilité civile et de responsable de la gestion des marchés avant de devenir CEO d'AGCS Africa en 2012. En 2017, elle a rejoint Allianz Africa en tant que directrice des opérations et est restée membre non exécutif du comité exécutif d'AGCS Africa. Notons qu'en 2015, Coenraad était conseiller senior au comité exécutif d'Allianz SE. Il est ensuite devenu CEO Régional d'Allianz Africa en 2017. « Au cours de son mandat, il a mené l'expansion d'Allianz au Maroc, au Nigeria et récemment en Afrique de l'Est, en plus de renforcer l'ancrage régional du groupe », relève la même source.

Après Dakhla-Paris

La RAM étudie la possibilité de lancer Dakhla-Marseille

DNCR Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourd'hui.ma

Après Dakhla-Paris lancé le mois de juillet dernier, la Royal Air Maroc (RAM) étudie actuellement la possibilité de lancer une nouvelle ligne aérienne qui relie cette ville à Marseille, et qui contribuera au rayonnement international de cette perle du sud marocain.

Une bonne nouvelle pour les opérateurs du tourisme de la région de Dakhla-Oued Eddahab et pour tous les touristes européens qui comptent se rendre à la destination montante Dakhla, et qui consiste en une seconde route aérienne directe entre Dakhla et le continent européen. Dans ce sens, et pour booster davantage l'activité touristique au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab et donner une forte



impulsion au secteur du tourisme dans la région, la RAM envisage le lancement d'une nouvelle connexion aérienne entre ce joyau du Sud marocain et la capitale du Sud français, la ville de Marseille. Pour ce faire, la compagnie nationale a mandaté récemment l'agence de voyages Ocean Nomad Travel, spécialisée dans la glisse et kite-surf, pour sonder la région du

Sud et étudier la possibilité de mettre en place un vol direct Marseille-Dakhla. Une fois mise en service, cette nouvelle ligne sera la deuxième du genre reliant Dakhla à une métropole du continent européen (à l'exception de la ligne Dakhla-Las Palmas de Grande Canarie). Cette nouvelle route touristique permettra de renforcer le positionnement économique

stratégique de la région de Dakhla Oued-Eddahab, tout en contribuant à accélérer la relance du secteur touristique sur une destination qui connaît un essor remarquable. Pour rappel, la RAM est connectée aujourd'hui directement à Paris et qui est le fruit d'une convention de partenariat paraphée entre la RAM et l'Office national marocain du tourisme avec un tarif compétitif. Cette ligne offre aux touristes de pouvoir arriver à Dakhla via une liaison aérienne directe qui les dispense des déplacements fréquents entre les aéroports.

Forte de nombreux atouts touristiques, Dakhla s'impose comme une destination à fort potentiel. Appréciée pour la douceur de son climat toute l'année, la ville attire de par ses atouts naturels et offre une expérience unique aux

amateurs de sports nautiques et d'évasion. Bénéficiant d'une excellente situation sanitaire, la destination a également été plébiscitée par les voyageurs nationaux au moment des vacances de la fin d'année 2020. La liaison Casablanca-Dakhla a ainsi enregistré des records avec trois fréquences par jour du 18 décembre 2020 au 5 janvier 2021. Cette nouvelle liaison internationale illustre la volonté renouvelée de Royal Air Maroc d'accompagner le développement touristique de l'ensemble des régions du Royaume, en partenariat avec l'ensemble des acteurs professionnels et institutionnels. La compagnie nationale contribue ainsi efficacement à la relance du secteur du tourisme à travers une mobilisation exceptionnelle à la veille de la saison estivale.

Tétouan : Mise en échec d'une opération de trafic de plus de 7.600 comprimés psychotropes

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Tétouan ont mis en échec, jeudi matin sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), une opération de trafic de 7.620 comprimés psychotropes. Ces comprimés psychotropes et une somme d'argent ont été saisis chez un individu qui faisait l'objet d'un avis de recherche à l'échelle nationale pour trafic illicite de substances psychotropes, émis respectivement par les services de la police judiciaire de Tanger et de Casablanca, indique la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSM) dans un communiqué. Le suspect a été placé en



garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire et de déterminer les éventuelles ramifications de ces actes criminels, souligne la même source.

Université dans les prisons La 9ème édition lancée à Salé

La 9ème édition de l'Université dans les établissements pénitentiaires a été lancée, jeudi, dans la prison locale de Salé 2, sous le thème «Les mécanismes d'insertion des détenus à la lumière de la nouvelle vision de développement». Cette université automnale, lancée sous le Haut patronage de SM le Roi par la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), vise, entre autres, l'insertion socio-économique des détenus, leur participation au développement, la préservation de leur dignité et le renforcement de leur citoyenneté. Dans son allocution d'ouverture, le délégué général à l'administration pénit-

tentiaire et à la réinsertion, Mohamed Saleh Tamek, a relevé que la DGAPR a participé aux discussions avec la Commission spéciale sur le modèle de développement au sujet du système pénitentiaire et de la réinsertion des détenus, en présentant notamment un rapport portant sur «la question pénitentiaire et la prison de demain». Cette contribution, a-t-il indiqué, a abordé les principales contraintes entravant le chantier de réforme du système pénitentiaire sur les plans pénal, financier, organisationnel et social ainsi que la vision de la DGAPR de la prison de demain et comment l'intégrer dans le nouveau modèle de développement.



Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourd'hui.ma



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09

www.aujourd'hui.ma

N°5015 · Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre 2021

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Hammich



Le rapport sur les EEP accompagnant le PLF annonce une accélération des transformations

2022 décisive pour la réforme des établissements publics

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Accélération de la réforme des établissements et entreprises publics (EEP). Le rapport sur les EEP accompagnant le projet de loi de Finances 2022 (PLF) annonce la couleur. Plusieurs opérations et mesures sont prévues au cours de l'année prochaine pour donner corps à la réforme tant attendue. Pour rappel, le Parlement avait adopté l'été dernier les projets de loi-cadre relatifs à la réforme des établissements et entreprises publics. L'élaboration de ce texte vient nourrir l'ambition d'une réforme du secteur public dans un contexte de relance et accroître l'efficacité et l'efficience économiques et sociales des institutions publiques tout en renforçant les synergies avec le secteur privé et le reste des composantes de la société. Le gouvernement veut passer à une étape supérieure. Le rapport sur les EEP accompagnant le PLF annonce

l'adoption de textes supplémentaires durant les prochains mois, pour définitivement parachever le cadre légal de ladite réforme. Plus loin encore, plusieurs opérations de restructuration, de regroupement, de repositionnement et d'investissements seront entamées ou poursuivies en 2022. C'est le cas notamment dans le secteur des finances et banques avec la création d'un pôle public via le rapprochement de plusieurs établissements financiers ou bancaires dans le secteur public. Une opération qui va s'accompagner en outre d'un recadrage de la stratégie de la CDG (Caisse de dépôt et de gestion) et le renforcement de sa gouvernance. L'année prochaine risque de connaître en outre le démarrage ou la finalisation de la liquidation de plusieurs entités publiques dont l'activité est dépassée ou devenue caduque. Dans la liste des établissements concernés, il y a notamment l'Office de commercialisation et d'exportation ainsi que les Agences de

développement du Nord, du Sud et de l'Oriental.

Vague de SA

L'une des facettes importantes de la réforme des EEP concerne la transformation de ces derniers en sociétés anonymes (SA). La première vague des transformations est attendue pour 2022 avec des établissements importants et stratégiques, notamment l'ONCF (Office national des chemins de fer), l'ONEE (Office national de l'eau et de l'électricité), le FEC (Fonds d'équipement communal) ou encore l'ONDA (Office national des aéroports). D'autres opérations déjà entamées au cours des derniers mois seront accélérées, notamment dans le domaine de l'hôtellerie. Pour rappel, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social avait scellé une alliance avec le Groupe OCP et l'ONCF en vue de promouvoir l'excellence hôtelière haut de gamme. Les trois acteurs avaient ainsi

L'année prochaine risque de connaître le démarrage ou la finalisation de la liquidation de plusieurs entités publiques dont l'activité est dépassée ou devenue caduque.

créé un pôle hôtelier avec des actifs hôteliers historiques du Maroc, notamment La Mamounia à Marrakech et le Palais Jamaï à Fès, ainsi que le Michlifén d'Ifrane et le Marchica Lagoon Resort dans la région de l'Oriental. L'autre chantier important qui sera entamé dès 2022 concerne la création des sociétés régionales multiservices. La création des entreprises régionales rentre dans le cadre de la réforme des entreprises publiques voulue par l'Etat pour revigorer le secteur public. Dans ce sens, l'ONEE est au centre de la réforme en cours. Ainsi, l'Office sera actionnaire dans les entreprises en question aux côtés du ministère de l'intérieur ainsi que les collectivités territoriales.



La création des entreprises régionales rentre dans le cadre de la réforme des entreprises publiques voulue par l'Etat pour revigorer le secteur public. Dans ce sens, l'ONEE est au centre de la réforme en cours.

Agence

La gestion du portefeuille de l'Etat dans le domaine économique sera assurée par une Agence nationale. Prévues par la loi-cadre sur les EEP, cette nouvelle entité vise à renforcer la gestion stratégique des participations de l'Etat et du suivi de la performance des établissements et entreprises publics. La création de l'Agence nationale dédiée à la gestion stratégique

des participations de l'Etat et au suivi des performances des EEP a pour objectif de veiller aux intérêts patrimoniaux de l'Etat actionnaire dans les établissements publics et les sociétés anonymes dont le capital est détenu totalement ou partiellement par l'Etat et relevant de son périmètre d'intervention. Il vise aussi à mettre en place et animer la politique actionnariale

de l'Etat en assurant la gestion stratégique des dites entités et le suivi de leurs performances. Le conseil d'administration de l'Agence est chargé notamment d'arrêter les propositions d'orientations en matière de gestion stratégique des participations de l'Etat à présenter, pour validation, à l'autorité gouvernementale chargée des finances.



Loi-cadre

Le projet de loi-cadre relatif à la réforme des établissements et entreprises publics a été élaboré conformément aux Hautes Orientations Royales contenues dans les discours du Trône et l'ouverture du Parlement pour l'année 2020. Adopté en juillet 2021, le texte est destiné à définir les principes et objectifs encadrant la réforme globale et progressive des établissements du secteur public, notamment à travers la mise en place d'un programme de restructuration des EPP par leur regroupement ou leur fusion ou par leur dissolution et liquidation, l'encadrement de l'opération de création de nouveaux établissements et entreprises publics et leurs participations au capital des entreprises privées. Il s'agit aussi de l'impulsion d'une nouvelle dynamique au secteur public, l'accroissement de l'efficacité du contrôle financier de l'État, la mise en place des mécanismes garantissant la cohésion, et la coordination et la complémentarité entre les différents établissements et entreprises publics.

LES
INSPIRATIONS **ÉCO**

Nouvelle MAQUETTE

Nouvelles RUBRIQUES

Nouveau DÉFI

Là où certains voient un journal, nous voyons un nouveau départ.



Entre 2021 et 2025

Plus de 55.000 fonctionnaires prendront leur retraite



Leila Ouchagour
— louchagour@aujourd'hui.ma

Ils seront 55.663 fonctionnaires à partir de la retraite lors des cinq prochaines années. Selon le dernier rapport des ressources humaines accompagnant le projet de loi de Finances 2022, 11.742 fonctionnaires partiront en 2021, 10.819 en 2022, 9.345 en 2023, 11.903 en 2024 et 11.854 en 2025. C'est l'éducation nationale et l'enseignement supérieur qui concentre la plus grande partie des candidats qui auront l'âge légal de départ à la retraite durant ces cinq prochaines années (29.887 personnes), ce qui représente 11,72%

des fonctionnaires de ce secteur. La deuxième place revient à la santé qui comptera 6.204 retraités entre 2021 et 2025, soit 10,49% des fonctionnaires civils de ce secteur. L'Intérieur arrive en troisième place avec 5.297 personnes, constituant une quote-part de 3,47% de l'ensemble du nombre des fonctionnaires de ce secteur. En 2021, le Maroc compte 570.796 fonctionnaires dont 90% sont affiliés à six secteurs clés. L'éducation nationale, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique abrite la plus grande part de fonctionnaires (44,7%), suivi de l'Intérieur

Les 35-45 ans occupent 28,8% des postes dans l'administration publique tandis que les jeunes fonctionnaires âgés de 25 à 35 ans représentent 20%.

(26,7%), la santé (10,4%), la justice (3,4%), les finances et la réforme de l'administration (3,3%) et la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (2,2%), selon ledit rapport.

Les 9,3% restants représentent divers secteurs. Par tranche d'âge, les

moins de 25 ans ne constituent qu'une petite partie (0,8%) alors que les fonctionnaires âgés de 45 ans et plus sont majoritaires (50,4%). Dans ce schéma, les 35-45 ans occupent 28,8% des postes dans l'administration publique tandis que les jeunes fonctionnaires âgés de 25 à 35 ans représentent 20%. Au niveau régional, Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima connaissent la plus forte concentration des personnes travaillant dans l'administration (68%) alors que les sept autres régions restantes n'abritent que 32% de l'ensemble des

Contribution au PIB

La part des dépenses des fonctionnaires par rapport au PIB s'élève annuellement à 10,47% en moyenne entre 2011 et 2021. Au niveau régional, Casablanca-Settat génère 31,81% du PIB contre une quote-part de 17% des dépenses des fonctionnaires. Dans l'ensemble, quatre régions (Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi) participent à 60% du PIB alors qu'elles comptabilisent 50% des dépenses des fonctionnaires. Les huit autres régions restantes contribuent à 40% du PIB alors qu'elles comptent 50% des dépenses des fonctionnaires.

fonctionnaires civils. Par genre, le taux des femmes dans la fonction publique reste faible. Elles sont 35,6% fonctionnaires contre 64,4% pour les hommes. Dans la fonction publique, l'éducation nationale détient la part la plus significative avec 51,5% des postes qui sont occupés par des femmes, suivi du secteur de la santé (18,8%) et de l'intérieur (6,8%). Par représentation dans chaque secteur, la santé figure en tête avec 64,1% des femmes dans ce département, suivi de la justice (43,8%) et de l'éducation nationale (40,5%).

Salaires : Les fonctionnaires de la justice les mieux payés

En 2021, le salaire net moyen par mois des fonctionnaires de la justice s'élève à 12.145 DH. Dans ce classement, le secteur de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se retrouve deuxième (9.482 DH/mois), suivi du secteur de la santé où le salaire net moyen est de 9.279 DH/mois. Sur l'ensemble des secteurs de la fonction publique, les personnes qui touchent entre 6.000 et 14.000 DH/ mois (nets) représen-

tent une quote-part de 61,04% alors que ceux qui reçoivent un salaire net supérieur à 20.000 DH/mois constituent 1,84%. Sur la même période, 8,55% des fonctionnaires perçoivent un salaire net mensuel entre 3.000 et 4.000 DH. Globalement, le salaire net moyen dans la fonction publique entre 2011 et 2021 s'est amélioré de 15,71%. Il est passé de 7.150 DH/mois à 8.237 DH/mois entre les deux dates, soit un taux d'évolution annuel moyen de 2,15%.



Réinstauration de la contribution sociale de solidarité, taxe verte, baisse de l'IS pour les activités industrielles...

PLF 2022 : Les mesures fiscales phares

Laila Zerrouk
lzerrouk@aujourd'hui.ma

Le projet de loi de Finances 2022 (PLF), adopté en Conseil de gouvernement lundi dernier, prévoit de nouvelles mesures fiscales. De nouvelles taxes font ainsi leur entrée, notamment une taxe intérieure à la consommation sur les produits et équipements énergivores ainsi que l'instauration d'une TIC pour le recyclage de certains produits et équipements électroniques. Le texte prévoit également de réinstaurer la contribution sociale de solidarité. Voici les principales mesures fiscales.

La contribution sociale de solidarité revue à la hausse

Le PLF 2022 prévoit de réinstaurer la contribution sociale de solidarité. Elle sera appliquée aux sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) dont le bénéfice net est égal ou inférieur à 1 million DH. Cela dit, cette mesure exclut les sociétés exonérées de l'IS de manière permanente, les entreprises exerçant leurs activités dans les zones d'accélération industrielle et les sociétés de services installées à «Casablanca Finance City». Le nouveau barème proposé par le PLF 2022 est de 2% pour les sociétés dont le bénéfice net est situé entre 1.000.000 et 5.000.000 DH, de 3% pour les sociétés dont le bénéfice net varie entre 5.000.001 et 40.000.000 DH et 5% pour les sociétés dont le bénéfice net est supérieur à 40.000.000 DH. A noter que cette contribution a été revue à la hausse. Dans la précédente loi de Finances, les taux appliqués étaient situés entre 1,5% et 3,5% des bénéfices.

Signalons que cette mesure a été réinstaurée dans l'objectif de poursuivre et consolider les efforts de mobilisation de ressources pour renforcer la cohésion sociale durant les circonstances particulières actuelles.

TIC sur les produits et équipements énergivores

Il est prévu l'instauration d'une TIC verte sur les équipements électriques de grande consommation. A travers la mise en place de cette taxe, il s'agit de promouvoir l'efficacité énergétique en incitant les consommateurs à utiliser les équipements les plus économiques en matière de consommation d'électricité. La liste des équipements concernés comporte dans un premier temps les équipements électroménagers, à savoir les réfrigéra-



La taxe écologique ou de recyclage s'appliquera dans un premier temps aux téléviseurs, aux batteries pour véhicules, aux téléphones portables, aux ordinateurs et aux tablettes. Le produit de cette taxe sera affecté au budget général de l'Etat.

teurs, les congélateurs, les machines à laver, les sèche-linges, lave-vaisselles, et climatiseurs ainsi que les lampes à incandescence. La liste sera complétée au fur et à mesure des concertations menées avec les départements ministériels et les opérateurs économiques concernés. Le produit de cette taxe sera affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale.

TIC pour le recyclage de certains équipements électroniques

Cette mesure vise à assurer une gestion efficace des déchets des équipements électriques et électroniques. Cette taxe écologique ou de recyclage s'appliquera dans un premier temps aux téléviseurs, aux batteries pour véhicules, aux téléphones portables, aux ordinateurs et aux tablettes. Le produit de cette taxe sera affecté au budget général de l'Etat.

Baisse de l'IS applicable aux activités industrielles de 28% à 27%

Le PLF prévoit de réduire le taux marginal du barème IS de 28% à 27% pour les sociétés industrielles dont le bénéfice net est inférieur à 100 millions de dirhams. Cette mesure vise une convergence progressive vers un taux unifié en matière d'impôt sur les sociétés, notamment les activités industrielles.

Elle vise aussi à l'incitation à l'investissement productif et à baisser la pression fiscale sur les contribuables au fur et à mesure de l'élargissement de l'assiette fiscale. Par ailleurs, l'IS est calculé actuellement selon des taux progressifs avec un plafonnement du taux pour certaines entreprises.

Le PLF 2022 propose de supprimer la progressivité des taux du barème actuel de l'IS et d'adopter un mode de calcul selon des taux proportionnels.

Cette mesure permettrait d'aligner notre système fiscal sur les meilleures pratiques internationales et de mettre en œuvre les objectifs de la loi-cadre sur la fiscalité, notamment en termes de mobilisation du plein potentiel fiscal pour le financement des politiques publiques, la redistribution efficace et la réduction des inégalités en vue de renforcer la justice et la cohésion sociale.

Amélioration de la Contribution professionnelle unique (CPU)

Une année après la mise en œuvre de la CPU, il a été constaté que les contribuables trouvent des difficultés dans l'application du coefficient de marge correspondant à leur activité. Le PLF 2022 propose d'améliorer ce nouveau régime, notamment en ce qui concerne les modalités de sa liquidation. Il est ainsi proposé de réviser les coefficients de marge appliqués au chiffre d'affaires déclaré en procédant au regroupement des activités de même nature. Il est aussi proposé de clarifier le mode d'imposition du revenu professionnel déterminé selon le régime de la CPU dans le cas de l'exercice de plusieurs activités par un seul contribuable.

Plus d'exonération pour les sportifs

Les sportifs bénéficiaient jusqu'à présent d'un abattement fiscal de 50% sur leur revenu salarial. Le PLF 2022 propose de réviser ces abattements forfaitaires dans le but de permettre à ce secteur d'assurer sa conformité fiscale. À ce titre, les abattements appliqués aux revenus des sportifs professionnels, entraîneurs, éducateurs et de l'équipe technique, seront révisés comme suit : 90% au titre des années 2021, 2022 et 2023, 80% en 2024, 70% en 2025 et 60% en 2026.

En vue de garantir des emplois et contribuer à la promotion des secteurs clés Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en quête de nouvelles opportunités d'investissement

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Lors d'une journée d'étude organisée dernièrement et dirigée par Omar Moro, les membres du nouveau bureau du Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CR-TTA) ont fait part de leurs chantiers prioritaires leur permettant d'exercer pleinement leurs attributions et prérogatives durant la période de leur mandat. Initiée par le CR-TTA, cette journée a été marquée par la présentation par l'Agence régionale d'exécution des projets (AREP) de l'état d'avancement des principaux projets déjà réalisés ou en cours de réalisation au profit des huit préfectures et provinces que compte la région du Nord. Selon les données communiquées à l'issue de cette réunion, l'ensemble de ces projets font l'objet d'une série de conventions de partenariat liant le CR-TTA à plusieurs départements institutionnels ainsi que d'autres partenaires et conseils élus. Les deux parties, en l'occurrence le Conseil régional et l'AREP de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ont convenu



de la nécessité de garder le contact et d'établir un lien de coordination entre elles en vue d'aider à accélérer la cadence de la réalisation de ces chantiers, et ce conformément aux principes de la bonne gouvernance et les dispositions fondamentales de ces conventions entre le CR-TTA et ses partenaires traditionnels ou nouveaux. Cette journée d'étude a permis aux membres de la nouvelle équipe régionale

de mieux se préparer aux travaux de la prochaine session du Conseil régional portant sur l'étude et l'approbation du projet de budget au titre de l'exercice 2022 ainsi que la présentation de la première version du nouveau plan d'action régional conformément à une approche nouvelle basée sur les règles et les priorités essentielles du Conseil régional. Parmi ces priorités, figurent la création

des opportunités d'investissement et la recherche de nouveaux marchés en vue de garantir des emplois au profit de la population de la région. Il s'agit également de contribuer à la promotion des secteurs clés et à dimension sociale, tels que le tourisme, l'artisanat, la santé... Notons que cette journée d'étude vient d'avoir lieu, notamment après l'approbation lors de la première

réunion de la session extraordinaire, organisée au début du mois d'octobre, du règlement intérieur du CR-TTA et son amendement en concertation avec toutes les parties représentant la majorité et l'opposition au sein de cette institution élue. Lors de la deuxième réunion tenue mi-octobre, les conseillers régionaux y ont adopté la formation des commissions permanentes du Conseil régional. Il s'agit également de l'élection des présidents et vice-présidents de ces commissions ainsi que la désignation d'un membre de l'opposition au sein du comité de supervision et de contrôle de l'AREP de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Cette journée d'étude a permis aux membres de la nouvelle équipe régionale de mieux se préparer aux travaux de la prochaine session du Conseil régional.

Rencontres «Un chef belge à Tanger» : La 5ème édition s'invite à Casablanca

La métropole accueillera le 27 octobre «Un chef belge à Tanger». Pour la 5ème édition, la formule de ces rencontres « prend de l'envergure et s'inscrit dans l'esprit de la capitale économique du Maroc ». Entre visites d'entreprises et d'institutions, conférences, ateliers, tables rondes et découvertes gastronomiques et culturelles, les activités ne manqueront pas. «Une occasion unique, pour 50 participants, de bénéficier d'ouvertures d'investissements ciblées sur l'ensemble du Maroc, et d'élargir leur carnet d'adresses, de part et d'autre de



la Méditerranée», détaillent les organisateurs de ce rendez-vous annuel essentiel au développement de synergies entre les continents européen et africain et la Belgique et le Maroc. Cette opération, en mi-mission économique, mi-réseau convivial, permet aux entrepreneurs belges «d'investir le marché marocain rapidement et en toute sécurité». «Menée par Yesmina Hantout et son équipe, elle fait la part belle, cette année plus encore, à un encadrement personnalisé d'un bout à l'autre du séjour», ajoute la même source.

Une première mondiale : Radisson Hotel Group, pionnier des réunions négatives en carbone

Désormais, Radisson Hotel est le premier groupe à offrir des réunions négatives en carbone. «Pour chaque événement ayant lieu dans ses hôtels participants, Radisson Hotel Group compensera doublement l'empreinte carbone, pour garantir que chaque réunion ait un impact positif sur l'environnement», détaille la structure hôtelière. Ainsi, l'offre «Carbon Negative. Planet Positive» établira, pour les réunions réservées entre le 18 octobre 2021 et le 31 janvier 2022 et ayant lieu avant le 31 mars 2022, «une nouvelle norme de durabilité». A ce propos, Eric



de Neef, vice-président exécutif, directeur stratégie de marque et commercial mondial de Radisson, indique: «La prochaine conférence COP26 réunira les dirigeants mondiaux pour discuter du changement climatique qui requiert toute notre attention. Au sein de Radisson Hotel Group, nous revoyons constamment comment, en tant qu'entreprise mondiale, nous pouvons influencer une action climatique positive et comment nous pouvons encourager l'industrie hôtelière à repousser les limites des réunions et événements écologiques».

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 20ème année · N°5015 · Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre 2021 · 15-17 Rabii I 1443

**Le Maroc déterminé à suivre
les grandes mutations mondiales**

Economie verte
**Un nouveau
chapitre s'écrit**



EN PARTENARIAT AVEC

AFRIQUIAGAZ
افريقيا غاز

NOUS CONSACRONS
NOTRE ÉNERGIE AU
RESPECT DE LA NATURE

Dans le cadre de la certification de son système
de management intégré qualité sécurité et
environnement, Afriquia Gaz vient de migrer
vers la norme ISO 45001 version 2018.



RESEAU AFRIQUIAGAZ
شبكة افريقيا غاز

Service clients :
afriquiagaz@akwagroup.com
0801 003 003

AKWA
GROUP

**ALM partenaire
du Salon de la
technologie verte**

ECOMONDO
THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Le Maroc déterminé à suivre les grandes mutations mondiales

Economie verte : Un nouveau chapitre s'écrit



Avec un accès abondant aux énergies renouvelables, le Maroc se positionne aujourd'hui comme site de production d'énergies propres et compétitives. Il est en passe de devenir un hub des industries mondiales exportatrices et productrices des biens à forte intensité carbone. Le paysage énergétique national connaît actuellement une reconfiguration profonde alignée sur les grandes mutations qui s'opèrent à l'échelle internationale. Le Maroc capitalise dans ce sens sur son expérience réussie en matière d'énergies renouvelables et de développement durable. En effet, le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a anticipé les enjeux énergétiques et a mis en place une feuille de route avec des objectifs précis et atteignables. Ceci se matérialise par le développement d'importantes infrastructures dédiées aux énergies renouvelables ainsi que par la prise de conscience des nouveaux enjeux de durabilité qui se posent actuellement à grande échelle. Citons dans

ce sens le défi de la décarbonation que le Maroc est déterminé à relever dans les plus brefs délais en renforçant davantage la mise en œuvre de la transformation énergétique du Royaume. Il est à préciser que le Maroc est doté d'une feuille de route avant-gardiste en termes de durabilité l'érigeant parmi les pays champions de l'énergie compétitive et verte dans la région. La stratégie nationale pour le développement durable adoptée en juin 2017 prône la mise en œuvre des fondamentaux d'une économie verte et inclusive au Maroc à l'horizon 2030. Les enjeux identifiés dans ce sens visent, entre autres, la consolidation, la gouvernance du développement durable, la réussite de la transition vers une économie verte, l'amélioration de la gestion et de la valorisation des ressources naturelles ainsi que la conservation de la biodiversité et l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique. Cette feuille de route affiche un rythme de déploiement satis-

faisant, soit un taux d'exécution global de l'ordre de 58% à fin mai 2021. S'agissant du premier enjeu portant sur la consolidation de la gouvernance du développement durable, les chantiers ouverts dans ce sens couvrent 53% des objectifs. De même, la transition vers une économie verte est assurée à ce jour à hauteur de 72%. Le troisième enjeu a été réalisé quant à lui à hauteur de 76%. Il concerne en effet l'amélioration de la gestion et la valorisation des ressources naturelles et le renforcement de la conservation de la biodiversité. Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique est à fin mai réalisée à hauteur de 84% contre un taux de réalisation de 66% pour ce qui est de la vigilance particulière aux territoires sensibles, de 61% pour la promotion du développement humain et la réduction des inégalités sociales et territoriales et 72% pour la promotion d'une culture de développement durable. Les taux relevés lors de la deuxième réunion du Comité de suivi et d'accompagnement de la Stratégie nationale de développement durable tenue récemment font également part d'un avancement significatif de la mise en œuvre du Pacte de l'exemplarité de l'administration, soit 44% des objectifs fixés contre 27% observé à fin 2019.

Aujourd'hui plus que jamais, le Maroc est appelé à mieux exploiter tout le potentiel de l'économie verte. Cet impératif a été par ailleurs souligné dans le rapport sur le nouveau modèle de développement. Il est recommandé dans ce sens d'adopter une stratégie dédiée à l'économie verte et déclinée sur le plan territorial. Ce nouveau cadre devrait privilégier la logique d'une économie circulaire intégrant les spécificités et les potentialités locales. Une attention particulière devra être accordée au développement des filières industrielles vertes dans les domaines des énergies solaires, éoliennes, d'assainissement liquide et de gestion des déchets. Autre recommandation formulée dans ce sens, celle d'anticiper les besoins futurs en compétences correspondant au développement des filières vertes. Pour ce faire, il est nécessaire de déployer des programmes de formation dédiés aux métiers verts et à promouvoir, à travers des mesures incitatives appropriées, les initiatives de recherche-développement-innovation, portées par les acteurs académiques, industriels et financiers.

Aujourd'hui plus que jamais, le Maroc est appelé à mieux exploiter tout le potentiel de l'économie verte. Cet impératif a été par ailleurs souligné dans le rapport sur le nouveau modèle de développement.



AFRIQUIA
افريقييا



**SOYEZ MALIN,
PAYEZ TOUS VOS ACHATS
AVEC VOTRE TÉLÉPHONE!**

Éolien, solaire et hydraulique

Plus de 4.000 mégawatts renouvelables mis en service à ce jour



Grâce à son potentiel hydraulique, éolien et solaire, le Maroc a franchi un grand pas en termes d'énergies renouvelables. Capitalisant sur ces atouts, le Royaume a décliné une feuille de route ambitieuse lui ayant permis de se positionner dans la cour des grands et s'ériger en excellent acteur de la transition énergétique. Une feuille de route ayant donné naissance à d'importantes réalisations faisant ainsi du Royaume une référence continentale et mondiale. A ce jour, plus de 4.000 mégawatts renouvelables ont été mis en service. C'est dire le grand effort consenti en matière de décarbonation du secteur de l'électricité. Le mix électrique atteint actuellement les 37%. Les ambitions à court et moyen termes sont d'atteindre 52% de la capacité installée bien avant 2030. Des objectifs facilement réalisables si l'on tient compte des projets en cours de réalisation et de bouclage financier et dont la mise en service est prévue d'ici les 3 voire 4 prochaines années. Parmi ces projets on cite l'extension de 200 mégawatts du parc éolien El Koudia Al Baida au niveau de Tétouan. Le site, considéré comme étant le premier parc éolien réalisé au Maroc et en Afrique, jouit en effet d'excellentes conditions de vent. Piloté par l'Agence marocaine des énergies renouvelables (MASEN), le projet d'extension de ce parc éolien s'inscrit dans le cadre d'un programme de production indépendante d'électricité. Selon les premières indiscretions, le développement du projet devrait se faire dans le cadre d'un contrat clé en main. La puissance produite à termes sera ainsi évacuée sur le réseau électrique géré

par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Notons que le parc éolien de Koudia Al Baida, opérationnel depuis 2000, est d'une capacité de 50,4 mégawatts. Cette capacité sera portée prochainement à 120 mégawatts et ce conformément au projet en cours par Masen et Futuren, filiale du Groupe EDF renouvelables. Masen chapeaute également plusieurs projets éoliens dans différentes régions du Maroc, notamment à Boujdour et Taza, dont les travaux de construction démarreront d'ici fin 2021. Pour ce qui est du solaire, Masen procédera au lancement de 400 mégawatts photovoltaïques et dont la construction commencera début 2022. Noor Atlas figure également dans le pipeline des projets qui démarreront

Le mix électrique atteint actuellement les 37%. Les ambitions à court et moyen termes sont d'atteindre 52% de la capacité installée bien avant 2030.

à partir de l'année prochaine. D'une puissance de 200 MW, ce projet porte sur le développement de huit centrales solaires photovoltaïques en bout de ligne et d'une puissance unitaire de 25 à 40 MW sur plusieurs sites. Citons à cet effet Boudnib, Bouanane, Outat El Haj, Enjil, Ain Bri Mathar, Taza, Bouizakrane et Tan Tan. Ce projet sera développé par l'ONEE dans le cadre contractuel. Notons que le programme Noor Tafilalet a été finalisé cette année. Portant sur une puissance totale de 120 mégawatts, ce projet a pour objectif le développement de trois centrales solaires photovoltaïques en bout de ligne, en l'occurrence les centrales de Zagora et Erfoud dans la région de Drâa-Tafilalet (40 MW) et la centrale de Missouri dans la région de Fès-Meknès (40MW). Pour ce qui est de l'hydraulique, il est prévu d'installer 350 mégawatts au niveau de la STEP d'Abdelmoumen. Ce projet sera développé par l'ONEE dans le cadre d'un contrat clé en main en un lot unique. L'objectif étant de participer à la satisfaction de la demande en électricité en période de pointe, de valoriser les énergies renouvelables via un placement optimal ainsi que d'améliorer la stabilité du système électrique et l'atténuation de l'impact de l'intermittence des énergies renouvelables. Située à environ 70 kilomètres au nord-est de la ville d'Agadir (province de Taroudant), la STEP vient renforcer celle d'Afourer (460 mégawatts). Notons qu'avec les projets en cours, plus de 6.000 mégawatts renouvelables seront mis en œuvre pour répondre aux besoins électriques identifiés à horizon 2030.





4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS D'EXPERTISES.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :
<https://centenaire.ocpgroup.ma>



Energie renouvelable et durabilité

Ce que préconise le nouveau modèle de développement

La réduction des coûts de l'énergie figure parmi les quatre actions préconisées par le nouveau modèle de développement pour rendre le Maroc plus compétitif au niveau régional. La finalité étant de construire un positionnement international distinctif pour le Royaume en tant que partenaire éco-responsable, compétitif et neutre en carbone. Citée en premier, la réduction des coûts de l'énergie passe par une réforme du secteur et le recours aux énergies renouvelables et à bas carbone. Dans ce sens, la Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement (CSMD) recommande dans son rapport rendu public en mai dernier la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle autour d'un régulateur fort, indépendant et transparent pour l'ensemble du secteur, couvrant également le gaz naturel. La Commission plaide par ailleurs pour la séparation des rôles des acteurs (producteurs, transporteurs, distributeurs) ainsi que pour la libéralisation responsable du secteur. Ceci passe par l'ouverture effective de la production d'énergie verte à la concurrence. Il est également recommandé de structurer les entreprises publiques du secteur, notamment l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Ceci lui permettra d'assurer sa fonction stratégique de modernisation du réseau de transport d'électricité et d'accompagnement de la réforme du secteur. Il est également question d'encourager la production décentralisée pour donner un accès à une électricité compétitive dans les territoires ainsi que de mettre en place un cadre propice pour le développement de la mobilité électrique. Se référant au rapport sur le nouveau modèle de développement, cette réforme structurante doit s'accompagner d'un effort à court terme pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale, en impactant la baisse des coûts de production déjà engagée sur les industries énergivores et en leur donnant accès à des solutions pour les approvisionner en gaz naturel afin de produire de l'énergie calorifique à bas coût.

Un Maroc champion de l'énergie compétitive et verte

Le rapport sur le nouveau modèle de développement a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de relever le pari d'un Maroc champion de l'énergie compétitive et verte. L'engagement étant de faire de l'offre énergétique du Maroc un déterminant majeur de son attractivité économique, avec une énergie qui soit compétitive et de sources essentiellement renouvelables. «La transition accélérée du Maroc vers une économie sobre en carbone et compétitive, attractive pour une utilisation industrielle, permettrait de faire du Royaume une référence en termes de modes de production décarbonée, responsable et durable», peut-on lire dans ce sens. Et de préciser que «cela permettrait d'élargir l'accessibilité de l'offre exportable marocaine aux marchés porteurs et d'attirer sur le territoire national des investisseurs étrangers en quête d'opportunités dans les secteurs de l'économie verte». Le rapport met l'accent dans ce sens sur la nécessité d'une réforme profonde du secteur énergétique. Elle permettrait en effet au secteur de profiter des révolutions technologiques en cours et développer un marché ouvert à l'investissement national et étranger.



Pour une agriculture durable

L'agriculture n'échappe pas à l'enjeu de la durabilité. La Commission dans sa vision du nouveau modèle de développement appelle à consolider les efforts visant à développer l'agriculture, en intégrant pleinement les contraintes à sa durabilité. L'heure étant de reconvertir «rapidement» l'agriculture marocaine en faveur des cultures résilientes aux aléas climatiques et génératrices de forte valeur ajoutée. L'enjeu étant de placer la question de durabilité et de valorisation au cœur de la stratégie agricole en mettant en œuvre un bon nombre de leviers. Citons à cet égard l'optimisation des ressources hydriques en privilégiant l'extension des surfaces irriguées aux cultures assurant la sécurité alimentaire nationale, et en veillant à ce que les cultures exportatrices valorisent l'eau en tenant compte de son coût direct et indirect pour l'État et la collectivité. Il est également recommandé de rationaliser la consommation énergétique agricole, en augmentant le taux de pénétration des énergies renouvelables dans le secteur agricole, moyennant l'extension de l'usage des techniques de l'énergie solaire dans le pompage de l'eau. La Commission met l'accent, également, sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes forestiers comme levier essentiel de la politique de durabilité.

Les ressources hydriques à préserver

Préserver les ressources en eau figure également parmi les choix stratégiques identifiés dans le cadre du nouveau modèle de développement. Ceci passe par une meilleure valorisation de la ressource et une gestion plus rigoureuse de sa rareté pour les générations actuelles et futures. Quatre propositions ont été formulées dans ce sens par la Commission. Il s'agit entre autres de réformer l'organisation du secteur et de renforcer la transparence sur les coûts de la ressource à chaque étape de sa mobilisation. L'objectif est d'assurer une plus grande transparence du coût de la ressource, depuis sa collecte jusqu'à sa distribution. Il est, également, préconisé de mettre en place une tarification qui reflète la valeur réelle de la ressource et incite à la rationalisation des usages et à la gestion de sa rareté. La troisième proposition porte sur la mise en place d'une Agence nationale de gestion de l'eau (ANGE). La Commission appelle également à la rationalisation de l'usage des eaux souterraines à travers des modes d'exploitation tenant compte de la capacité de régénération des nappes phréatiques. En outre, il sera opportun de recourir massivement au dessalement de l'eau de mer en vue d'assurer un complément sûr d'approvisionnement en eau des villes côtières, de libérer des ressources en eau supplémentaires pour les périmètres irrigués et de réduire significativement les pertes d'eau.





KINGDOM OF MOROCCO
Ministry of Energy, Mines
and Environment



CLUSTER
GREENH2

The World Power-to-X Summit 2021

WorldPtX SUMMIT

■ 1-3 December 2021, Marrakech



THE HYDROGEN CROSSROAD

www.worldptxsummit.com

Un vaste chantier est désormais ouvert au niveau national

Vers une industrie décarbonée et compétitive



Produire propre est aujourd'hui un impératif auquel devra répondre l'ensemble des industriels pour gagner en visibilité et surtout en compétitivité. Le Maroc a emprunté cette trajectoire en plaçant la décarbonation au cœur de sa feuille de route de relance industrielle. Une orientation qui promouvra davantage le made in Morocco sur le marché international. D'autant plus que la mise en place d'une taxe carbone aux frontières d'un bon nombre de pays européens a soulevé l'importance d'aligner le secteur industriel sur les nouvelles exigences de durabilité et la nouvelle reconfiguration des chaînes de valeur mondiales. L'entrée en vigueur de cette taxation est envisageable en 2026, ce qui laisse peu de temps aux industriels nationaux pour convertir leur

processus vers un mode opératoire décarboné. Malgré la contrainte du temps, les opérateurs marocains voient en cette nouvelle mesure une opportunité du fait que le Royaume dispose de tous les atouts pour réussir cette mutation. Outre sa situation géographique et sa proximité avec l'Europe, le Maroc capitalise, pour ce nouveau cap, sur les acquis de la stratégie nationale des énergies renouvelables. Étant un secteur énergivore, l'industrie marocaine atteint un nouveau palier de son développement. L'heure étant de réussir la transition bas carbone dans le secteur. Pour ce faire, tout un dispositif d'accompagnement a été mis en place en vue d'encourager les industriels à amorcer cette transition. Le département de tutelle a dans ce sens créé une cellule,

La mise en place d'une taxe carbone aux frontières d'un bon nombre de pays européens a soulevé l'importance d'aligner le secteur industriel sur les nouvelles exigences de durabilité et la nouvelle reconfiguration des chaînes de valeur mondiales.

war room, en coordination avec l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE). Une banque de projets a été lancée dans ce sens comprenant 150 projets industriels orientés économie verte. Le ministère avait, en outre, procédé avec Maroc PME au lancement du programme «Tatwir croissance verte» pour accompagner les PME nationales dans leur décarbonation. Globalement, l'appui à la décarbonation touche aux projets portant sur l'optimisation des pratiques et des performances énergétiques des équipements (efficacité énergétique) et l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que les projets d'amorçage de filières industrielles vertes saisissant ainsi les nouvelles opportunités de marché (production d'équipement de recyclage industriel, production de chauffe-eaux solaires et photovoltaïques, produits d'isolation thermique). Deux autres types de projets sont concernés. Il s'agit des projets d'innovation et de développement de produits éco-conçus, ayant une empreinte carbone positive (véhicule hybride, moto électrique, produits bio, produits à base de matières recyclées) et des projets de mise en place de technologies propres dans les procédés de fabrication et des flux de matières permettant une utilisation rationnelle des matières premières et la réduction de la quantité d'effluents polluant l'environnement (STEP, isolation thermique, recyclage des déchets). Il est à noter qu'un vaste chantier est ouvert au niveau national en vue de relever ce défi et rendre l'industrie nationale plus compétitive et décarbonée. Citons dans ce sens la préparation de la mise en place d'un mécanisme permettant aux entreprises d'établir un bilan carbone. Ce travail est amorcé par le département de l'industrie en étroite collaboration avec le département des énergies et des mines, la Fondation Mohammed VI pour l'environnement, l'AMEE et la CGEM. Le ministère de l'industrie, sous l'ère Moulay Hafid Elamy, a également réussi à décrocher pour le compte des industriels une offre énergétique avec une part oscillant entre 25 et 30% pour l'énergie verte. De même, un projet relatif au gaz naturel est en cours de finalisation avec l'ONHYM. S'agissant du secteur privé, la CGEM avait manifesté son intention d'élaborer et de déployer une feuille de route pour accompagner les entreprises dans leur démarche de décarbonation et d'appréhender au mieux l'entrée en vigueur des nouvelles mesures aux frontières de l'Union européenne. Le patronat mène, également, une étude pour définir une feuille de route nationale pour la mobilité électrique et durable.

Tatwir croissance verte : Quel appui ?

Lancé le 26 janvier 2021, le programme Tatwir croissance verte est déployé par l'Agence nationale pour la promotion de la PME (Maroc PME) en vue d'appuyer à la décarbonation de très petites, petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 200 millions de dirhams. Il s'inscrit dans le cadre du déploiement du plan de relance industrielle 2021-2023. Cette vision court-terme a en effet pour axe de positionner le Royaume comme base industrielle décarbonée et circulaire. Ce programme se veut en effet une offre de valeur articulée autour du soutien à l'investissement, de l'appui à l'innovation et à la créativité ainsi que du conseil et de l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles. A

travers cette offre, Maroc PME octroie aux entreprises éligibles, en l'occurrence celles porteuses de projets de croissance verte, une prime d'investissement de 30% en termes d'appui au financement des investissements technologiques. L'Agence accorde par ailleurs une aide remboursable de 5% pour les PME et de 10% pour les TPE du projet d'investissement afin de financer le besoin en fonds de roulement (BFR) pour les projets d'amorçage. L'appui comprend également une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits verts ainsi qu'une prise en charge pouvant atteindre 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique.

Entretien avec Saïd Mouline, directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE)

«Nous pouvons passer d'un pays importateur à un pays exportateur de l'énergie de demain»



ALM : Où se situe le Maroc dans cette dynamique mondiale tournée vers l'économie verte ?

Saïd Mouline : Grâce à la vision du Royaume et à la trajectoire empruntée depuis plus de dix ans, le Maroc a montré au monde entier qu'il est un faible émetteur de gaz à effet de serre et un pays très volontaire sur le plan environnemental. Le Royaume dispose de tous les atouts pour s'ouvrir davantage à cette dynamique. Citons dans ce sens sa volonté politique, les agences dédiées mises en place ainsi que l'importante approche publique-privée.

De nouvelles orientations voient le jour dans cette sphère, notamment après l'éventuelle application de la taxe carbone aux frontières de plusieurs pays.

Quels sont les enjeux auxquels le Maroc devrait faire face pour renforcer son positionnement à ce niveau ?

Étant un pays qui exporte énormément, notre pays est dans l'obligation d'être au niveau de cette transition. Il devrait être plus volontaire pour décarboner rapidement les secteurs énergivores, notamment les industries (automobile, aéronautique, fertilisants, sidérurgie, etc.). Nous pouvons non seulement les décarboner mais en plus baisser leur facture énergétique et les rendre ainsi plus compétitifs,

et ce l'instar du secteur de l'électricité qui est aujourd'hui renouvelable, décarboné et beaucoup moins cher. Il faut se rendre à l'évidence que nous ne sommes pas seulement dans une logique de réduction des émissions mais aussi de compétitivité et ce grâce au renouvelable et à l'efficacité énergétique. D'où l'importance d'avoir un écosystème global pour faciliter l'accompagnement des filières qui se développent à ce niveau.

Qu'est-ce qui est fait de concret pour atteindre cet objectif de décarbonation ?

Nous avons mis en place une war room pour aider les industriels à développer des produits nationaux dans le domaine. Le concept étant d'apporter un accompagnement foncier, financier et réglementaire à tous les acteurs pour faciliter la réalisation de projets verts. Chaque semaine, nous dressons le bilan des projets retenus. Certains sont déjà bien accompagnés et avancent à grands pas.

Avez-vous une idée sur la typologie des projets ?

Il y a de magnifiques projets qui se développent aussi bien en termes d'efficacité énergétique qu'en termes d'économie circulaire. Je citerais à titre exemple le projet développé par MASClR qui, dans une usine pour décortiquer les crevettes, les équipes

ont pu récupérer les déchets pour en faire des films alimentaires biodégradables. De même, les grignons d'olives, qui autrefois étaient une source de pollution, servent aujourd'hui de carburants pour l'usine Renault de Tanger. Chaque déchet dans l'industrie peut servir à quelque chose et être une solution pour décarboner. Je tiens à préciser que tous les projets liés à l'économie verte (énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité durable et économie circulaire) sont éligibles à être accompagnés.

Est-ce que le volet réglementaire suit cette nouvelle tendance ?

Il y a des règles qu'il faut faire évoluer sur le plan réglementaire, notamment en termes de recyclage. Ce volet est en effet la clé pour tous les secteurs économiques en vue d'avoir moins d'impact négatif sur l'environnement.

Le Maroc ambitionne d'exporter de l'énergie verte. Quel est le potentiel du Royaume dans ce sens ?

Le potentiel est énorme. Nous pouvons passer d'un pays importateur à un pays exportateur de l'énergie de demain. L'énergie verte est conçue à partir de l'énergie renouvelable. C'est aussi de l'hydrogène vert. Les ambitions sont grandes dans ce sens et la faisabilité l'est aussi. Citons dans ce sens le projet Xlinks qui veut exporter directement l'électricité verte du sud du Maroc en Angleterre et c'est possible. Il existe aussi d'autres projets dans le monde qui exportent sur des distances encore plus longues, en l'occurrence de l'Australie à Singapour. Nous voyons aujourd'hui que ces projets ont non seulement un sens environnemental mais aussi économique. C'est de ce fait qu'on parle de grands projets aussi bien d'électricité verte que d'hydrogène vert. Ce dernier va être le vecteur énergétique de demain aussi bien pour la mobilité que pour la décarbonation de l'industrie et le stockage de l'énergie. C'est l'avenir ! Plusieurs pays ont injecté des sommes très importantes dans ce sens. Nous voyons déjà des trains, camions et voitures à hydrogène et même des avions à hydrogène. Le Maroc peut produire de l'hydrogène pas cher parce qu'il a un programme renouvelable, et ce grâce à la vision royale lui ayant permis d'être parmi les leaders dans le monde.

Il faut se rendre à l'évidence que nous ne sommes pas seulement dans une logique de réduction des émissions mais aussi de compétitivité et ce grâce au renouvelable et à l'efficacité énergétique. D'où l'importance d'avoir un écosystème global pour faciliter l'accompagnement des filières qui se développent à ce niveau.

Trois phases
d'implémentation
ont été définies

Une feuille de route marocaine pour l'hydrogène vert

Vecteur d'une transition énergétique innovante, le Maroc mise grand sur l'hydrogène vert pour exporter son savoir-faire énergétique. Le Royaume fait partie des rares pays arabes et africains à s'être doté d'une feuille de route ambitieuse. La stratégie déclinée dans ce sens sera mise en place de manière progressive. Le but étant d'assurer une exploitation optimale de l'ensemble du potentiel aussi bien pour l'économie nationale que pour l'export. On note dans ce sens 3 grandes phases. La première couvre la période allant de 2020 à 2030. Deux piliers sont envisagés à ce niveau. Le premier porte sur l'utilisation locale comme matière première dans l'industrie.

L'accent sera mis sur la production de l'ammoniac vert dans l'industrie des engrais. Le deuxième pilier consiste à exporter les produits issus de l'hydrogène vert vers des pays engagés dans des objectifs ambitieux de décarbonation. Se référant à la feuille de route du secteur, «les coûts des produits de l'hydrogène vert resteraient plus élevés durant cette période que ceux des produits conventionnels». Et de préciser que «le développement de l'industrie de l'hydrogène reposerait sur divers projets pilotes et de développement bénéficiant d'un soutien des pouvoirs publics et d'un financement bonifié des institutions financières nationales et internationales». Le deuxième cap de l'implémentation de la feuille de route de l'hydrogène vert s'étale sur la décennie 2030-2040. A ce niveau, d'autres conditions spécifiques favorables permettront de développer des premiers projets économiquement viables, notamment pour l'ammoniac et l'hydrogène vert, au niveau



national et international. Citons dans ce sens la réduction des coûts des produits de l'hydrogène vert et la mise en place d'une réglementation environnementale. Il est de même pour les exportations de combustibles liquides synthétiques tels que le kérosène, le diesel, l'essence dans le cas de l'adoption d'une réglementation environnementale encourageante dans les régions importatrices des dérivés de l'hydrogène vert comme l'Europe, ce qui représente des opportunités pour le Maroc afin de développer progressivement cette filière. «L'utilisation locale de produits de l'hydrogène vert dans le secteur de l'électricité, comme vecteur pour le stockage de l'énergie, et dans le transport comme carburant, pourrait soutenir l'expansion de l'industrie de l'hydrogène au Maroc. Toutefois, des projets pilotes pour ces secteurs pourraient être lancés à court ou moyen termes afin de tester les applications technologiques et les réadapter au contexte marocain, en vue d'optimiser leur déploiement à long terme», peut-on lire de la feuille de route du secteur. Il est à préciser que dans le secteur de l'énergie, l'hydrogène vert peut être utilisé comme vecteur pour le stockage de l'énergie afin de réduire les congestions du réseau et d'améliorer la flexibilité du système électrique national. La troisième

phase de la déclinaison de la feuille de route s'étend de 2040 à 2050. Cette période est marquée par l'amélioration des analyses de rentabilité concernant l'ammoniac, l'hydrogène et les carburants synthétiques verts destinés à l'exportation ainsi que par l'accélération du développement des technologies et de l'industrie de l'hydrogène vert aussi bien sur le plan national que mondial. Une expansion qui évoluera davantage par l'utilisation locale de l'hydrogène vert dans l'industrie, pour la production de chaleur, dans le secteur résidentiel et dans la mobilité urbaine et le transport aérien. Toutefois, la demande pour ces secteurs en hydrogène vert ou en méthane synthétique, en particulier, dans le cas du secteur résidentiel, porte sur des volumes de demande éventuellement faibles associés à des besoins d'investissement élevés pour le développement des infrastructures de distribution importantes. Dans le domaine du transport, les possibilités de développement à long terme ciblent essentiellement les moyens de transports terrestres lourds et l'aviation. Une certaine demande pourrait apparaître dans le secteur du transport, probablement associée à l'hydrogène vert utilisé pour le fret, l'exploitation minière et les transports publics dans le cadre des projets pilotes.

Tout savoir sur l'hydrogène

Le marché mondial de l'hydrogène est aujourd'hui essentiellement un marché industriel. Les trois marchés les plus importants sont la désulfuration de carburants pétroliers, la synthèse d'ammoniac principalement pour les engrais, et la chimie. Scientifiquement, l'hydrogène (H₂) se présente comme un gaz invisible et inodore. Il s'agit de l'élément chimique le plus léger et le plus abondant sur Terre. Il est rarement présent à l'état pur mais entre dans la composition de l'eau et des hydrocarbures. L'hydrogène peut être produit de façon décarbonée et économique grâce à la technologie de l'électrolyse. Cette dernière consiste à séparer une molécule d'eau en hydrogène (H₂) et en oxygène (O₂) par un apport d'électricité, à condition que l'électricité ayant servi à le produire soit elle-même produite à partir de sources renouvelables. La production d'hydrogène par électrolyse de l'eau présente à terme une solution structurante pour l'intégration des énergies

renouvelables au système énergétique. Ainsi produit, l'hydrogène permet d'accélérer la décarbonation de plusieurs secteurs dans l'industrie, la mobilité, et les réseaux de gaz. Il est à noter que les électrolyseurs produisent également de l'oxygène, à raison de 8 kg d'oxygène (O₂) pour 1kg d'hydrogène (H₂). Ainsi, le Maroc pourra également disposer d'une quantité substantielle d'oxygène pour diverses applications industrielles, pour le marché local mais également pour l'export. Les propriétés de l'hydrogène permettent différentes applications, selon le procédé de production, soit dans un réseau de gaz naturel mélangé au méthane pour générer de la chaleur, dans un véhicule comme source d'énergie pour une motorisation électrique (l'électricité est produite par une pile à combustible intégrée dans le véhicule) ou thermique (combustion directe de l'hydrogène) ainsi que dans le réseau électrique, pour produire de l'électricité. L'hydrogène peut aussi intervenir dans



le domaine de la chimie, il y est ainsi valorisé pour ses propriétés chimiques. Il peut être utilisé comme matière première dans les secteurs du raffinage d'hydrocarbures, de la production d'engrais, et certains usages de la chimie. L'hydrogène peut être également mélangé au CO₂ produit du méthane de synthèse, molécule identique au gaz naturel. Des carburants synthétiques dérivés peuvent aussi être produits à travers cette filière, en l'occurrence le méthanol, le diesel et le kérosène...

Les potentialités du Maroc en matière d'hydrogène vert



Le Maroc dispose de réelles opportunités pour produire de l'hydrogène vert et dérivés. Outre son positionnement géographique, la baisse du prix du kilowattheure renouvelable ainsi que ses poten-

tialités éoliennes et solaires font du Royaume un futur acteur compétitif en la matière. Se référant au département de tutelle, le Maroc pourrait s'appuyer sur ses infrastructures gazières et portuaires bien connectées à l'Atlantique et à la Méditerranée pour mettre en place une plateforme logistique d'exportation de l'hydrogène vert et de ses produits vers l'Europe. D'ailleurs le Royaume figure parmi les 6 pays à fort potentiel de production et d'exportation de cette ressource. Ce positionnement a été révélé par le World Energy Council et ce dans le cadre de son étude «Feuille de route Power-to-X». Il est à noter que l'hydrogène peut exister sous forme naturelle

et ce dans des gisements souterrains. A cet effet, l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) mène des investigations pour identifier le potentiel national en la matière. Les premières études ont mis à l'évidence l'existence de 8 zones d'intérêts dont 2 présentant des suintements de surface d'hydrogène naturel avec des concentrations significatives. L'ONHYM envisage, à cet effet, de cartographier, modéliser, forer et monitorer expérimentalement les sites identifiés, permettant, ainsi, d'obtenir une meilleure quantification du gisement marocain de l'hydrogène naturel, et de préparer éventuellement son exploitation future.

Des revenus allant jusqu'à 330 milliards DH d'ici 2050



Les estimations établies en matière d'industrie de l'hydrogène vert et de ses dérivés au Maroc font état d'une demande nationale comprise entre 13,9 TWh et 30,1 TWh en 2030. Elle pourrait, éventuellement, atteindre entre 67,9 TWh et 132,8 TWh en 2040 et 153,9 TWh et 307,1 TWh en 2050. Se référant aux scénarios

tracés, la plus grande partie de la demande, en 2030, concernera la matière première. Elle devrait provenir des exportations et de l'industrie. De même, une demande plus faible pourrait apparaître dans le secteur des transports, associée à l'hydrogène vert utilisé pour le fret, les mines et les transports

publics. Les prévisions portent également sur une augmentation de la demande dans le secteur des transports sur la période 2040-2050, notamment lorsque les carburants synthétiques deviendront plus compétitifs par rapport aux carburants conventionnels. Il est à noter qu'à l'horizon 2050, la demande serait largement répartie entre son utilisation comme matière première dans l'industrie, dans les transports et la part essentielle dans les exportations. Les revenus annuels indicatifs associés à cette demande pourraient atteindre, dans le scénario optimiste, jusqu'à 22 milliards de dirhams en 2030 et 330 milliards de dirhams en 2050 en valorisant l'hydrogène vert et ses dérivés au prix de leurs alternatives conventionnelles.

Jusqu'à 10.000 milliards d'investissements en 30 ans



Pour répondre à la demande croissante identifiée à horizon 2050, l'industrie de l'hydrogène vert au Maroc nécessiterait des investissements colossaux. Ils seront compris, selon les scénarios les plus positifs, entre 140 milliards à 1.000 milliards de dirhams sur les 30 prochaines années. Un effort additionnel devrait être engagé en termes d'infrastructures. Certains de ces investissements seraient transversaux afin de développer tous les potentiels de la demande, comme le renforcement éven-

tuel des réseaux électriques. En effet, des infrastructures supplémentaires seront nécessaires pour développer des produits spécifiques : des gazoducs et des stations de ravitaillement pour l'hydrogène vert, l'adaptation du gazoduc Maghreb-Europe existant ainsi que l'extension et l'adaptation de l'infrastructure portuaire actuelle pour les exportations ou l'investissement dans des installations de stockage de l'hydrogène vert et de dérivés sous forme de cavernes salines.

Quelques premières initiatives en bref

Cluster Maroc Hydrogène

Ayant pour ambition d'organiser la filière hydrogène vert et dérivés au Maroc, le Cluster Maroc Hydrogène a pour rôle d'interagir avec les acteurs régionaux et mettre en relation l'ensemble de ses parties prenantes. La mise en cluster des différents acteurs prendra à la fois une forme physique et virtuelle, et permettra de mettre en œuvre ses trois différentes dimensions : économique, relationnelle et territoriale. Le Cluster a pour mission d'accompagner les politiques publiques, de promouvoir la R&D et innovation, et d'apporter le support technologique et services pour les entreprises et l'industrie. Le Cluster se chargera également de la formation et du renforcement des capacités.

Green hydrogen & applications park (GreenH2A)

«Green Hydrogen & Applications Park» (GreenH2A) se veut une plateforme de recherche. Une référence nationale, régionale et continentale en matière de R&D et innovation. Cette plateforme traitera des sujets relatifs à la filière des «Power-to-X», notamment l'hydrogène, l'ammoniac, le méthanol vert et les différents carburants synthétiques ainsi que les thématiques liées au dessalement et aux traitements de l'eau. Cette plateforme sera au service du monde socio-économique et fédérera les universités et centres de recherche dans cette filière. Elle dotera les opérateurs économiques nationaux d'outils techniques, technologiques et de savoir-faire, afin de profiter de cette filière économique à fort potentiel. L'objectif étant de stimuler initialement l'utilisation de matières premières vertes dans le secteur industriel et la production des engrais.

1

Proposer à l'administration un plan national et des plans sectoriels et régionaux de développement de l'efficacité énergétique

2

Concevoir et réaliser des programmes d'efficacité énergétique

3

Suivre, coordonner et superviser les actions de développement dans le domaine de l'efficacité énergétique

4

Mobilité durable et production industrielle propre

www.amee.ma

contact@amee.ma



Suivi et coordination de la réalisation des audits énergétiques et de la mise en œuvre de leurs recommandations

5

Mobiliser les instruments et les moyens financiers nécessaires à la réalisation des programmes qui relèvent de nos missions

6

Proposer et vulgariser les normes et les labels en matière d'efficacité énergétique des équipements et appareils

7



Entretien avec Badr Ikken, directeur général de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN)

Le Maroc, futur champion du «Made in Morocco Vert»

ALM : Le Maroc ne cesse de formuler son ambition de développer une expertise en termes d'hydrogène vert. Quels sont les atouts dont jouit le Royaume pour développer cette filière?

Badr Ikken : La vision royale ainsi que les projets ambitieux et volontaristes que nous avons mis en place nous ont bien placés sur l'échiquier international. Aujourd'hui, les consortiums et grands groupes qui sont intéressés par cette filière d'hydrogène vert peuvent s'orienter vers le Maroc pour la simple raison qu'il dispose d'une bonne expertise en termes du renouvelable. Outre l'engagement du secteur public à relever le défi de la transition énergétique, le Maroc dispose de grandes industries et infrastructures de recherche qui permettront d'accompagner cette dynamique et de l'ériger non seulement en tant que champion d'énergies renouvelables et de la production de la molécule verte mais également en tant que champion du « Made in Morocco vert ».

Quelles sont les instances qui pilotent cette filière?

Nous disposons actuellement d'une commission nationale en charge de l'hydrogène vert qui tient des réunions à fréquences régulières. Nous disposons aussi d'un cluster « Green H2 » qui, tout comme la commission nationale, œuvre à accompagner l'émergence de cette filière, dans le cadre d'une approche publique-privée. En effet, 40 entreprises y adhèrent aux côtés des universités et des centres de recherches. L'idée étant d'avoir un cluster orienté recherche, innovation et industrie.

La filière dispose aujourd'hui d'une feuille de route bien ficelée. Quelles sont les grandes lignes de ce dispositif ?

Il est important de souligner que le Maroc figure parmi les premiers pays arabes et africains à avoir une feuille de route dédiée à l'hydrogène vert. Le dispositif s'articule autour de huit piliers, à savoir la baisse des coûts, le développement d'un écosystème d'expertise et de recherche & innovation, la mise en place d'un cluster industriel, l'élaboration du schéma directeur de l'infrastructure ainsi que la préparation d'un cadre propice à l'export. A cela s'ajoutent l'axe financement et le développement du marché local.

Comment s'opère cette feuille de route

sur le terrain?

Nous avons des activités en cours pour la mise en place de chaque axe précité. Sur le volet « encouragement du développement de l'expertise et de la recherche & innovation, à titre d'exemple, IRESEN œuvre en collaboration avec l'Université Mohammed VI polytechnique (UMGP) et le Green Energy Park pour la mise en place d'une plateforme de recherche baptisée "Green h2 A" dont les travaux de construction démarreront début 2022. Cette plateforme de recherche ressemblera dans son concept à la plateforme Green Energy Park de Benguerir qui intègre des laboratoires et plusieurs projets pilotes portant sur l'exploitation, la maintenance, la validation des solutions technologiques et l'optimisation de systèmes. La plateforme Green H2A intégrera plusieurs laboratoires pour les applications hydrogènes. Cette plateforme sera au niveau du site industriel de Jorf. Cette infrastructure permettra en effet d'accompagner la dynamique opérée. Car pour accompagner l'émergence d'une filière il faut rendre disponibles à la fois l'expertise et les infrastructures de recherches et d'innovation. La plateforme Green H2A répond pleinement à cette orientation. Il va y avoir, dans l'avenir, plusieurs projets pilotes. Un appel d'offres est déjà lancé pour la sélection avant la fin de l'année du consortium qui, début 2022, commencera à mettre des projets pilotes dont un pour la production d'ammoniac vert, soit une première au niveau du continent. D'autres projets suivront tels que ceux relatifs au tétanol vert, les

combustibles synthétiques, en l'occurrence le kérosène et le diesel synthétiques

Quelle est la consistance des premiers projets qui seront mis en œuvre?

Nous commencerons par des projets pilotes de petites tailles. Cela nous permettra de maîtriser davantage la technologie et d'accompagner au mieux la montée en puissance passant ainsi du mégawatt au gigawatt. D'ailleurs, même les producteurs d'électrolyseurs, composant essentiel de cette chaîne de valeur, adoptent le même schéma. Ils passent actuellement du 1 mégawatt à 10 voire 20 mégawatts. Certes, il faudra encore quelques années pour atteindre la vitesse de croisière mais nous sommes en train de nous positionner pour avoir tous les atouts afin de développer cette filière. Ceci passe par la préparation en amont de l'expertise ainsi que le positionnement des industriels et entreprises sur les différents maillons de la chaîne de valeur. Il ne faut pas oublier que nous avons de très grandes entreprises positionnées sur les énergies renouvelables avec une part importante pour l'éolien et le solaire ainsi que de grands industriels sur des secteurs à forte valeur ajoutée tels que la chimie.

Nous avons commencé à décarboner le secteur d'électricité au Maroc mais il est important de décarboner la mobilité, les transports et les industries.

Dispose-t-on d'un cadre réglementaire propice au développement de cette filière dans les délais impartis ?

Comme je l'ai cité auparavant, pour chaque axe annoncé dans le cadre de la feuille de route nous menons des études détaillées qui permettront de mettre en

place rapidement le cadre réglementaire nécessaire. Les premiers projets commenceront probablement à partir de 2026-2027. D'ici là nous avons le temps pour mettre en place les cadres propices pour développer la filière qui nous permettra d'exporter cette matière première et ce vecteur d'énergie. Pour ce faire, nous pouvons très bien utiliser, dans un premier temps, l'infrastructure maritime existante pour exporter cette matière première. C'est une orientation importante pour renforcer notre positionnement et le positionnement du secteur privé. On peut clairement faire l'analogie entre l'hydrogène vert et l'industrie automobile. Après avoir préparé le cadre propice, les consortiums viendront s'installer au Maroc pour utiliser les ressources abondantes renouvelables, la transformer et l'exporter comme on exporte les voitures.

Cet objectif d'exportation est-il réalisable?

Le potentiel d'export est beaucoup plus important. Si l'on prend la décarbonation pour exemple, le marché local reste limité par rapport à nos gisements et potentialités. Cependant, l'exportation nous permettra d'exploiter encore plus fortement le gisement renouvelable ainsi que de cofinancer notre transition énergétique et la forte décarbonation de différents secteurs de notre pays. Nous avons commencé à décarboner le secteur d'électricité au Maroc mais il est important de décarboner la mobilité, les transports et les industries.

Qu'en est-il de la coopération internationale?

La collaboration internationale est très importante. Il s'agit vraiment de contribuer à développer des marchés régionaux et créer des complémentarités entre les pays producteurs et les pays importateurs. Il est à souligner que le Maroc scelle des partenariats avec plusieurs pays dont le Portugal. Nous disposons également d'un cadre de collaboration internationale mis en place par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et coordonné par le Maroc et la Commission européenne. Les travaux dans ce sens portent sur les standards, les certificats de garantie d'origine ainsi que la réglementation. Il sera également procédé durant la COP à la création d'une alliance africaine d'hydrogène vert.

**TOUTE NOTRE ÉNERGIE
AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Afriquia Gaz fournit aux entreprises marocaines des solutions énergétiques innovantes qui optimisent leur compétitivité et créent de nouvelles opportunités de développement pour l'avenir.

Tout cela dans un respect de l'environnement, une hygiène et une sécurité de tous les instants qui permettent de soutenir et d'accompagner les acteurs économiques du pays.



RÉSEAU AFRIQUIAGAZ
شبكة افريقيا غاز

Service clients :
afriquiagaz@akwagroup.com
0801 003 003

AKWA
GROUP

Aujourd'hui

SPÉCIAL ÉCONOMIE VERTE

EN PARTENARIAT AVEC



XVI

L'opérateur décline tout un dispositif pour la résilience du réseau autoroutier

ADM : Des programmes ambitieux pour lutter contre le changement climatique



Consciente de l'enjeu du changement climatique, la Société marocaine des autoroutes du Maroc (ADM) a mis en place depuis plusieurs années déjà tout un dispositif orienté durabilité. L'engagement étant d'assurer la résilience du réseau autoroutier à travers le déploiement de projets innovants à fort impact environnemental et socio-économique. Les programmes Vert et Azur illustrent pleinement cette orientation écologique de l'opérateur. Le premier dispositif tend en effet à sauvegarder l'environnement et réduire l'empreinte carbone. ADM déploie dans ce sens le projet «Al Ard» qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et stabiliser les soles par des techniques innovantes basées sur le génie biologique. Ce projet a amorcé sa phase de déploiement à grande échelle, et ce après l'aboutissement des travaux de recherche, menés en partenariat avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et la coopération technique allemande (GIZ). Ceci passe par l'association des agriculteurs riverains à l'autoroute à travers la multiplication des semences destinées à la fixation des sols. Mais bien avant, les agriculteurs bénéficient d'une formation dispensée par ADM Académie. Le programme Vert initié par ADM porte également sur le déploiement des techniques de compactage à sec permettant ainsi de préserver des milliards de litres d'eau dans la construction des infrastructures. A cela s'ajoute la compensation de l'empreinte carbone à travers la plantation d'arbres ainsi que la valorisation des eaux récupérées sur la plateforme d'autoroute et ses ouvrages d'assainissement pour réutilisation en vue de l'arrosage ainsi que la gestion sélective et intégrée des déchets collectés et leur recyclage. ADM œuvre également à la réhabilitation des chaussées en utilisant des techniques

Les programmes Vert et Azur illustrent pleinement cette orientation écologique de l'opérateur. Le premier dispositif tend en effet à sauvegarder l'environnement et réduire l'empreinte carbone. ADM déploie dans ce sens le projet «Al Ard» qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et stabiliser les soles par des techniques innovantes basées sur le génie biologique.

économiques en granulats et en bitume d'apport. A cet égard, ADM valorise les matériaux présents dans la chaussée en les réutilisant. Cette valorisation s'opère de différentes manières. Citons entre autres le recyclage des agrégats d'enrobés issus des chaussées existantes au niveau des centrales à enrobés au taux de 20% afin de fabriquer les nouvelles couches d'assises. Cela représente 20% d'économie au niveau des granulats d'apport et autant au niveau du bitume d'apport. Autre procédé utilisé, celui du traitement des couches support à travers la valorisation d'anciens matériaux au niveau de la couche de forme ou de la partie supérieure des terrassements en les traitant à la chaux, au ciment ou parfois en les mélangeant aux agrégats d'enrobés afin d'offrir un meilleur niveau de support pour les nouvelles couches de chaussée. ADM s'engage également dans l'amélioration de la sécurité des accotements en revalorisant les agrégats d'enrobés fraisés comme couche d'épaulement des accotements. La finalité étant d'éliminer les éventuels dénivelés et améliorer davantage la sécurité offerte aux usagers. Il est également procédé au rachat des fraisats excédentaires. Ainsi, le reliquat éventuel des agrégats d'enrobés issus de la chaussée existante et non recyclés à travers les techniques précédentes est vendu afin d'être valorisé au niveau d'autres projets. Notons que le programme Azur d'ADM s'articule autour de l'intégration des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Ceci passe par la mise en place de stations de production de l'électricité à base d'énergie solaire dans les gares de péage, de l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques sur les aires de service ainsi que la sensibilisation à l'éco-conduite, à la mobilité durable et la sécurité routière.

Plus de 200.000 arganiers plantés sur nos autoroutes

ADM a présenté dernièrement un bilan positif de son vaste programme de reboisement et de plantation de l'arganier. Les chiffres ont été dévoilés à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier proclamée en date du 10 mai par l'assemblée générale des Nations Unies. A cet égard, 200.000 arganiers ont été plantés sur une superficie de 910 hectares sur la période allant de 2006 à 2010. Cette réalisation se veut le fruit de collaboration entre ADM et le Commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte contre la désertification. Afin de garantir la réussite et la pérennité de l'opération, ADM a mis en place un plan d'entretien sur 2 ans, incluant l'arrosage régulier, la protection du pâturage, les opérations de regarnissage et de remplacement des sujets morts. En addition aux reboisements de compensation, ADM a procédé, entre 2010 et 2015, à la plantation de 20.720 arganiers au sein de l'emprise autoroutière, et ce, pour renforcer l'insertion paysagère de l'infrastructure autoroutière dans le milieu environnant d'une part, et contribuer activement à la préservation de cette espèce à forte valeur biologique et sociale d'autre part.



Notre ville évolue,
nos engagements aussi.



Feuille de route Développement Durable

Engagement 1

Contribuer à une urbanisation durable
du Grand Casablanca

Engagement 2

Renforcer l'approche partenariale
au service du Bien Commun

Engagement 3

Agir en faveur de la gestion durable des
ressources naturelles dans un contexte
de changement climatique

Engagement 4

Promouvoir un développement
socio-économique équitable

Contribuons tous au développement durable de notre ville

Vision énergétique

OCP, un exemple industriel sur l'usage responsable et efficient de l'énergie



Afin d'accompagner son développement industriel et opérer avec les meilleurs standards, OCP a défini une politique énergétique qui vise, depuis plusieurs années, l'excellence opérationnelle en matière de gestion de l'énergie. Cette politique traite différents objectifs qui reposent sur le recours aux sources électriques propres, avec une vision d'assurer 100% électricité propre à l'horizon 2030, l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources et l'innovation pour substituer les énergies conventionnelles par des sources propres et nouvelles. Dans ce contexte, plusieurs actions ont été menées, aussi bien au niveau des investissements que des opérations industrielles. Actions qui ont donné des résultats et des performances encourageantes et qui ont fait qu'aujourd'hui, le Groupe couvre son besoin électrique à plus de 88% par des sources vertes, principalement grâce aux moyens d'autoproduction via la cogénération et l'approvisionnement en énergie renouvelable. Ce mix électrique assure au Groupe une position avant-gardiste, en termes de performance énergétique et environnementale, par rapport à d'autres industries du même secteur.

Efficacité énergétique et solutions innovantes

Sur ce plan, il y a lieu de souligner que le système industriel OCP adopte l'efficacité énergétique dès la phase de conception des différentes unités et installations industrielles. En effet, la conception des unités de valorisation et la transformation de la roche phosphatée en produits dérivés sont conçues avec une approche d'efficacité énergétique, qui vise le renforcement de l'autoproduction énergie, par le biais de la cogénération, en récupérant la chaleur dégagée des pro-

duits exothermiques, afin d'en produire deux formes d'énergie, à savoir l'énergie électrique et l'énergie thermique. Cette conception, accompagnée par des investissements importants, fait en sorte que le bilan énergétique de ces unités reste couvert par les moyens de production internes. Au fil du temps, et avec l'évolution de la technologie, OCP a toujours veillé à intégrer les solutions innovantes pouvant améliorer davantage sa performance énergétique. Dans ce sens, un choix stratégique a concerné les technologies de Heat Recovery Systems (HRS), les unités industrielles OCP ont commencé à intégrer ces systèmes à haut niveau d'efficacité énergétique, dès leur déploiement à l'échelle industrielle par les constructeurs en 2000, pour les généraliser ensuite aux unités sulfuriques en 2013. En effet, les unités sulfuriques OCP permettent d'augmenter le niveau de récupération de la chaleur dégagée et d'augmenter ainsi la capacité de production électrique d'environ 10 MW supplémentaires pour chaque ligne dotée de ce système, soit un taux d'autoproduction de +20%. A ce jour et compte tenu de leur niveau de performance énergétique, les unités sulfuriques OCP sont considérées de dernière génération. Un autre levier dans la gestion efficiente de l'énergie, dans la chaîne de valeur OCP, concerne le mode de transport. Ainsi, parmi plusieurs projets phares réalisés et qui concrétisent la gestion efficiente de l'énergie il y a le slurry pipeline. Ce projet révolutionnaire et durable pour le transport du minerai est un exemple de l'excellence en matière de performance énergétique. Il a permis de réduire significativement la consommation énergétique pour le transfert du minerai de la mine de Khouribga au complexe de Jorf Lasfar. Ce mode gravitaire de transport a également permis d'éliminer

l'énergie électrique consommée par train et aussi celle des combustibles pour le séchage du phosphate. Durant 7 ans d'exploitation, ce projet a permis de réaliser un bilan d'économie d'énergie important pour le Groupe. Il y a lieu de préciser à cet égard que l'économie sur l'énergie évitée cumulée correspond jusqu'à présent à ce que consomme le Groupe en un an.

Approche méthodique dans l'exploitation des ressources

Pour accompagner ces projets structurants et à fort impact énergétique en matière d'efficacité, le Groupe OCP adopte une approche méthodique dans l'exploitation et la gestion de ses ressources, à travers l'implémentation des solutions d'optimisation et de l'amélioration continue des unités. L'augmentation de la performance, l'identification des gisements d'optimisation énergétique et la chasse aux pertes suivent une démarche structurée sous forme de système de management et maîtrise opérationnelle. En effet, le Groupe met en place un système de management de l'énergie selon le standard ISO 50001, qui lui assure l'excellence opérationnelle dans la gestion énergétique et qui l'intègre dans son système opérationnel OPS, OCP Production System. Le système de management énergétique OCP, à travers ses différentes composantes (humaine, organisationnelle et technologique) voit l'engagement de la Direction dans son déploiement et figure ainsi dans la politique énergétique du Groupe.

La digitalisation et performance énergétique

Un levier de grande ampleur qui renforce les mesures d'efficacité énergétique chez OCP est celui de la digitalisation. Ce levier permet de monitorer et piloter la performance énergétique, au long de toute la chaîne de valeur, particulièrement les périmètres à usage significatif de l'énergie. La digitalisation accompagnée par des outils de modélisation des procédés et des facteurs influents permet aujourd'hui de réduire la consommation et d'optimiser les usages énergétiques, en fournissant des outils d'aide à la décision durant la gestion des actifs énergétiques OCP. L'efficacité énergétique chez OCP signifie aussi l'efficacité et l'optimisation dans l'achat de l'énergie, le Groupe enregistre une performance sur ce volet grâce à la gestion optimisée de ses contrats d'achat de l'énergie, électrique et des combustibles, ce qui lui permet de minimiser sa facture énergétique au même niveau de quantités achetées voire moins.

Les unités sulfuriques OCP permettent d'augmenter le niveau de récupération de la chaleur dégagée et d'augmenter ainsi la capacité de production électrique d'environ 10 MW supplémentaires pour chaque ligne dotée de ce système, soit un taux d'autoproduction de +20%.

Programme Eau d'OCP

31% des besoins satisfaits à fin 2020

Depuis le démarrage en 2008 de son programme industriel, le Groupe OCP a pris la décision volontariste d'abandonner les ressources en eau souterraines considérées comme ressources stratégiques pour le Royaume et a développé un «Programme Eau» intégré et durable, permettant d'atteindre les objectifs de croissance industrielle tout en préservant les ressources hydriques nationales. Celui-ci repose sur deux axes majeurs, à savoir l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur ainsi que le recours aux ressources en eau non conventionnelles : eaux usées urbaines épurées et eaux de mer dessalées. Grâce aux efforts du Groupe, 31% des besoins en eau d'OCP en 2020 ont été satisfaits à partir des ressources en eau non conventionnelles (eaux usées domestiques traitées et eaux dessalées). L'objectif étant d'atteindre les 100% au plus tard en 2030. Alliant croissance industrielle et préservation de la ressource eau, le «Programme Eau» a mobilisé depuis 2008 plus de 3,5 milliards de dirhams, prêts internationaux octroyés par l'AFD (Agence française de développement) et la KfW (Banque allemande de développement), traduisant ainsi la confiance de la communauté internationale à l'égard de ce programme.

Une gestion de l'eau à la fois intégrée et optimisée

L'utilisation de l'eau intervient à chaque étape de la chaîne de valeur du Groupe (activités minières, transport et valorisation). OCP intègre la rationalisation et la préservation durable de l'eau dans tout son processus de production. A ce titre, plusieurs réalisations majeures peuvent être citées. Tout d'abord, le slurry pipeline reliant Khouribga à Jorf Lasfar, véritable prouesse d'ingénierie réalisée par le Groupe OCP. En effet, ce mode de transport du phosphate lavé sous forme de pulpe engendrera une économie de près de 3 millions de m³ d'eau par an en pleine capacité de fonctionnement : l'élimination de l'étape de séchage, nécessaire pour l'ancien mode de transport par train, permet de garder l'humidité naturelle du phosphate alors que l'intégralité de l'eau servant au transport est réutilisée au niveau des installations de valorisation. Le Groupe recycle également plus de 80% des volumes d'eau utilisés dans les procédés d'enrichissement du phosphate par lavage-flottation. OCP poursuit ses efforts d'optimisation sur toute la chaîne de valeur, par le biais de projets



innovants tels que la récupération d'un maximum d'eau à partir des boues de lavage, le traitement des pistes de camions et la recherche continue de procédés moins consommateurs d'eau au niveau de la transformation industrielle, dans le but de réduire la consommation spécifique en eau de 15% dès 2024.

L'usage privilégié des ressources non conventionnelles

OCP recourt en priorité à la réutilisation des eaux usées domestiques épurées, contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles en eau douce. En effet, la laverie Merah Larach est la première au monde à utiliser, pour le lavage du phosphate, des eaux usées épurées, provenant de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Khouribga. Réalisée entre 2008 et 2010 par OCP, elle est dotée d'une capacité de 5Mm³/an. Depuis sa mise en service, la laverie a permis de traiter quelque 45 millions de mètres cubes. Deux autres STEP lui ont succédé dans les sites miniers de Benguerir et Youssoufia, portant ainsi la réutilisation industrielle des eaux épurées par OCP à environ 10 millions de m³ par an. Une partie des eaux en sortie de la STEP de Benguerir sert

aussi à l'arrosage des espaces verts de la Ville Verte Mohammed VI. Grâce à la valorisation énergétique du biogaz issu du processus de traitement des eaux usées, les besoins électriques des STEP sont couverts à hauteur de 30%. La réussite de cette expérience pionnière, qui s'avère une excellente réponse écologique aux besoins industriels du Groupe, constitue également un encouragement à l'usage des eaux usées au niveau d'autres projets industriels. Plusieurs études de faisabilité sont en cours avec les parties prenantes nationales concernées pour renforcer les capacités de réutilisation industrielle des eaux usées épurées, à partir de STEP nouvelles ou existantes. En parallèle, OCP investit dans le dessalement d'eau de mer pour couvrir la totalité des besoins additionnels requis par son développement industriel, sans aucune demande complé-

mentaire en eaux conventionnelles. En effet, la plateforme industrielle de Jorf Lasfar est alimentée depuis 2016 par la plus grande station de dessalement au Maroc avec une capacité annuelle de 25 millions de m³ et utilisant le procédé d'osmose inverse, un procédé de production d'eau douce qu'OCP maîtrise depuis le démarrage de la station de dessalement OCP à Laâyoune en 2006. Le projet d'extension de la station de Jorf Lasfar, dont la mise en service est prévue en 2022, permettra d'atteindre une capacité totale de 40 millions de mètres cubes par an. Mieux encore, cette station est conçue de manière à pouvoir tirer profit des installations et infrastructures existantes de la plateforme ainsi que de l'excédent énergétique généré par celle-ci. D'autres stations de dessalement sont en cours d'étude dans les sites de Jorf Lasfar, Safi et Laâyoune.

L'innovation au service de la rationalisation de l'usage de l'eau

Dans le cadre du programme Economie circulaire, le Groupe OCP investit dans la recherche & développement et l'innovation dans le domaine de l'eau. De nombreux projets sont lancés en collaboration avec différents partenaires, dont l'Université Mohammed VI Polytechnique, afin de développer des solutions d'optimisation de l'eau dans le processus industriel et de recourir aux technologies de traitement de l'eau

(épuration et dessalement) les mieux adaptées et les plus compétitives. Citons dans ce sens le dessalement utilisant des énergies renouvelables, la réutilisation des boues des STEP ainsi que de l'outil de modélisation/simulation «Eau» le long de la chaîne de valeur, permettant d'identifier l'ensemble des pistes d'optimisation de la consommation de l'eau depuis l'extraction jusqu'au produit fini.

Le délégataire déploie une panoplie d'actions vertes Les enjeux environnementaux au cœur des priorités de Lydec

L'extension du périmètre du Système de management de l'énergie (SMEn) de Lydec est en cours. L'idée étant d'intégrer l'ensemble des sites et ouvrages du délégataire, et ce conformément aux exigences de la norme ISO 50001 version 2018. «Le respect des recommandations des normes ISO 14001 et ISO 50001 est inscrit dans la politique générale de Lydec par laquelle l'entreprise s'engage à faire progresser son système de management de la performance selon une approche intégrée, notamment afin de prévenir et limiter les impacts sur l'environnement, d'améliorer la performance énergétique, et de favoriser l'achat et la conception de produits et services économes en énergie», apprend-on dans ce sens. Engagé pour la cause environnementale, Lydec positionne les enjeux environnementaux au cœur de sa stratégie. Le délégataire dispose d'une Feuille de route développement durable 2030 (FRDD 2030) adossée à des référentiels nationaux et internationaux (ODD, SNDD). Elle tient, en effet, compte des objectifs des visions territoriales, en l'occurrence le Plan d'action communal de Casablanca et le Plan de développement du Grand Casablanca. Deux engagements sont définis à cet effet. Le premier consiste à contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca au moment où le deuxième porte sur l'action en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique» ainsi que ses objectifs stratégiques. Retour sur les principales actions engagées par le délégataire.

Une lutte quotidienne contre les pertes d'énergie

Lydec lutte au quotidien contre les pertes d'énergie et les fuites d'eau potable sur ses réseaux de distribution. Le délégataire œuvre dans ce sens à les renouveler, les maintenir, les renforcer et améliorer leur performance, notamment via la mobilisation des équipes terrain et la mise en place de systèmes intelligents de suivi des données, de recherche de fuites. Lydec mobilise également ses équipes pour s'assurer que ses sites soient à même de traiter les eaux efficacement tout en évitant de déverser des rejets et déchets dans l'environnement. Cela vaut pour les STEP de Médiouna et Nouaceur, et les stations de prétraitement El Hank et Eaucéan. Dans ce domaine, les collaborateurs font également preuve d'innovation en développant des solutions telles que la micro-station d'épuration et le «grappin hydraulique». La première solution permet en effet de traiter les eaux usées dans les zones dépourvues d'infrastructures d'assainissement grâce à un procédé à «boue activées», et dont les eaux traitées sont réutilisées pour l'arrosage des espaces verts. La deuxième se présente



quant à elle comme un appareil hydromécanique qui permet d'extraire les déchets du fond des baches au niveau des stations d'assainissement (curage) sans les arrêter, évitant ainsi le rejet des eaux usées en milieu naturel.

Une mise à jour annuelle pour la charte «chantier vert»

Lydec investit également dans la réalisation de projets structurants permettant de lutter contre les inondations et les débordements des réseaux d'assainissement. En 2020, l'entreprise a poursuivi son plan d'actions via l'installation de cellules étanches dans 25 postes de distribution publique et dans les nouveaux postes grands clients, afin de maîtriser le risque de coupure en cas de fortes pluies. Concernant la qualité de ses chantiers, Lydec se fixe un niveau élevé d'exigence afin d'en limiter l'impact environne-

mental. L'entreprise met à cet effet en place des formations pour ses agents de terrain afin de diminuer le risque d'accidents pouvant engendrer un impact sur l'environnement. Une charte «chantier vert» visant à promouvoir les bonnes pratiques est également actualisée chaque année, et les chantiers sont régulièrement inspectés pour vérifier que les bonnes pratiques sont bien respectées. Par ailleurs, l'entreprise met en œuvre plusieurs actions pour limiter l'impact environnemental lié à ses consommations d'eau, d'énergie et de carburant à usage interne, et lié à la génération de déchets.

La Fondation Lydec sensibilise

Lancée en 2015, la Fondation Lydec a réalisé plusieurs actions et projets en lien avec son axe d'intervention «Environnement». Citons en premier les projets 3 E et 4 E du Grand Casablanca (« Education à l'environnement, par l'environnement, pour l'environnement») qui ont été développés en partenariat avec l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la Terre (AESVT). L'orientation étant de promouvoir des programmes d'éducation au développement durable et d'écocitoyenneté active au quotidien sur le territoire. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement au niveau des deux Centres d'éducation à l'environnement (CEE) de Casablanca et Mohammédia et des établissements scolaires du Grand Casablanca. Notons que plus de 67.000 jeunes ont déjà été sensibilisés au niveau des deux CEE. La Fondation a par ailleurs créé en partenariat avec l'Association recherche-action pour le développement durable (ARADD) un espace expérimental d'agriculture urbaine de 1.600 m² regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la STEP de Médiouna.

L'espace propose 7 zones de cultures, une pépinière, une zone de biodiversité et un espace de compostage. Il constitue un lieu de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement, du développement de l'économie circulaire et de l'adaptation aux effets du changement climatique (ex. stress hydrique), auprès de nombreuses parties prenantes : étudiants, riverains, associations, etc.

Depuis son ouverture, cet espace a accueilli près de 2.300 visiteurs. La Fondation Lydec scelle par ailleurs un partenariat avec l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable (AMCDD) Casa-Settat. Les deux parties travaillent sur la transition du territoire du Grand Casablanca vers une ville durable et intelligente, et ce en menant des actions de plaidoyer et de mise en place de projets démonstratifs avec des associations civiles locales dans les domaines de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques.

Le délégataire dispose d'une Feuille de route développement durable 2030 (FRDD 2030) adossée à des référentiels nationaux et internationaux (ODD, SNDD).

الطرق السيارة بالمغرب

Autoroutes du Maroc

**Projet « AL ARD »,
pour une Autoroute verte et résiliente**



**Impact Social,
Economique et Environnemental**

Les travaux démarreront le 26 octobre

Ecomondo et Key Energy : Le come-back

Les regards seront tournés mardi prochain vers Rimini en Italie où Ecomondo et Key Energy reprendront les travaux en mode physique. Les deux manifestations renouent avec le grand public après un arrêt forcé suite aux circonstances sanitaires ayant marqué l'année 2020. Pas moins de 1.000 exposants prendront part à ce rendez-vous. La surface occupée s'étendra ainsi à 90% comparé à la participation enregistrée en 2019. Le come-back de Ecomondo et Key Energy s'inscrit pleinement dans les nouvelles exigences imposées par le contexte Covid. C'est dans cette optique que les deux rendez-vous seront orientés vers le «Plan national de relance et de résilience (PNRR)». Prévu du 26 au 29 octobre, les deux événements initiés par Italian Exhibition Group seront principalement axés sur le déploiement complet des filières de la Green Economy, avec à la clef des nouveautés technologiques du secteur. Les discussions porteront également sur les opportunités offertes aux entreprises et administrations publiques italiennes par le Pacte vert européen et le PNRR.

Les premières indiscretions



A quelques jours de la tenue des deux salons, les premières indiscretions font état de la présentation d'une recherche inédite avec au centre «la numérisation et la transition écologique en Italie». C'est ce que l'on peut retenir des organisateurs qui se réjouissent de la programmation des dix ans des états généraux de la Green Economy. Un rendez-vous annuel promu par les 68 organisations d'entreprises réunies dans le Conseil national de la Green

Economy et réalisé en collaboration avec le ministère de la transition écologique et la Fondation développement durable. Pour sa part, l'Italian Exhibition Group lance, en cette occasion, le projet «Africa Green Growth». L'idée étant de favoriser les relations commerciales entre les entreprises italiennes et les pays projetés vers un modèle de développement durable sur ce continent. «Avec 220 acheteurs étrangers provenant des régions d'Afrique du

côté méditerranéen et subsaharien, des Balkans, de l'Europe de l'Est et de la Russie, des Émirats arabes unis, Ecomondo et Key Energy, pour favoriser les acheteurs des marchés les plus lointains, auront une extension numérique qui s'ouvre le 18 octobre et durera jusqu'au 5 novembre», indiquent les organisateurs à ce propos. L'Italian Exhibition Group a par ailleurs sollicité l'Energy Strategy Group de l'Ecole Polytechnique de Milan pour l'élaboration d'une étude inédite visant à évaluer l'impact du PNRR dans les secteurs des énergies renouvelables. Ce dispositif se veut un message d'attention envers les entreprises qui demandent des certitudes à moyen et long termes pour les investissements et, surtout, des autorisations plus rapides pour les installations. Nécessité partagée également par le secteur du bâtiment, qui est dirigé chez Key Energy dans l'espace consacré à l'efficacité énergétique. Notons que la nouveauté de cette édition est le grand espace d'exposition consacré à la mobilité électrique, comprenant également une étude menée par Motus-E et Vaielettrico avec l'Université de Ferrare et qui donnera un cadre organique de l'état de la mobilité électrique et durable en Italie.

Cap sur les nouveautés

Se référant aux organisateurs, l'édition 2021 aura un aspect international, et ce grâce au réseau de collaborations qui unit les compétences d'environ 80 associations internationales d'entreprises, de la société civile et de la recherche. L'excellence des entreprises italiennes et européennes sera mise en exergue lors de cette exposition. Les visiteurs découvriront la première nouveauté de l'édition 2021 à l'entrée ouest. Il s'agit d'un espace d'exposition externe qui accompagne vers l'espace couvert, occupé quasi totalement par les moyens

de récolte et transport des déchets. En termes d'innovation, la bioéconomie circulaire et les start-up se feront dédier un espace d'exposition au sein du Salon. Grâce à la collaboration de l'Agence ICE, elles pourront entrer dans la filière technologique de l'économie circulaire et des énergies renouvelables. Notons que les nouvelles entités qui présenteront les solutions les plus innovantes pour lutter contre les changements climatiques recevront le prix «Climate For Kick». Une distinction qui sera remise en collaboration avec la Fondation développement durable.

La décarbonation à l'honneur

Sujet d'actualité, la décarbonation s'invitera à cet événement. La Commission européenne sera de la partie. Elle introduira dans Ecomondo la double stratégie portant sur le thème de la décarbonation, à savoir la réduction des gaz à effet de serre et le renforcement de la biodiversité à travers la régénération du sol, des forêts et des mers qui contribuent ensemble à assimiler davantage de CO₂, garantissent la production d'aliments et protègent contre de futures pandémies. Un focus sur la formation sera également établi. Des cas d'étude et mises à jour sur les normes européennes et nationales seront au programme avec comme dénominateur commun administration publique et entreprises. Notons que l'ensemble des congrès prévus dans le cadre de cette manifestation seront transmis à partir du 2 novembre.

Développement énergétique durable

Des bourses pour encourager l'excellence

Promouvoir l'excellence académique dans les domaines du développement durable. Telle est la principale orientation du partenariat scellé récemment entre l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), le Partenariat mondial pour l'électricité durable (GSEP) et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P). Les trois parties ont conclu en date du 23 septembre une convention visant l'octroi d'une bourse d'éducation en vue de promouvoir l'excellence académique dans les domaines du développement énergétique durable. «En vertu de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par le directeur général de l'ONEE pour son mandat de présidence du GSEP au titre de l'année 2021-2022 sous la thématique «Agir maintenant pour apporter les bénéfices sociaux, environnementaux et économiques de l'électrification dans le monde et en Afrique», une bourse sera octroyée à deux étudiants de l'UM6P», apprend-on dans ce sens. Et de poursuivre : «S'inscrivant dans le cadre du programme de bourses annuelles du GSEP ayant soutenu 144 étudiants de 37 pays depuis 2001, ces bourses visent à promouvoir la naissance d'une nouvelle génération de compétences dans les domaines du développement énergétique durable». Il est à préciser que ces bourses seront ouvertes aux étudiants de l'UM6P inscrits en Master dans l'un des trois programmes articulés autour des domaines énergétiques. Citons à cet effet le Master en Sciences et Ingé-



nierie des Matériaux (Département Material Sciences & Nano-Engineering), le Master en Ingénierie des Bâtiments Verts et Efficacité Énergétique de la SAP+D (School of Architecture Planning & Design de l'UM6P) et le Master en Ingénierie Électrique pour les Énergies Renouvelables et les Réseaux Intelligents adossé au Green Tech Institute de l'UM6P. «Conscients de l'importance du développement de compétences pour contribuer à soutenir les ambitions du Maroc, premier pays africain à présider le GSEP et aspirant à devenir un véritable leader régional et international de la transition énergétique, la collaboration avec l'UM6P permettra

d'octroyer à de brillants étudiants la possibilité de développer leurs compétences en bénéficiant d'une formation d'excellence, aux cursus orientés vers le futur, ouverts sur le continent, et mettant à la disposition des étudiants tout un écosystème axé autour de l'innovation et l'expérimentation», soulignent les trois instances dans un communiqué conjoint. Il est à souligner que cette association s'inscrit en ligne avec les ambitions de l'ONEE. Au cours de son mandat à la tête du GSEP, l'Office a pour ambition de promouvoir les échanges de réflexions et d'informations stratégiques ayant un impact sur les transformations profondes

attendues dans le secteur de l'énergie électrique, notamment les aspects liés à la décarbonation, la digitalisation, la décentralisation et la déréglementation. Rappelons que le GSEP est une prestigieuse alliance mondiale au cœur de la révolution de l'électrification et de la transition énergétique. Elle regroupe en son sein les plus grands opérateurs dans les domaines de production, de transport et de distribution de l'électricité. Citons dans ce sens EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, CHNG-Chine, Hydro-Québec-Canada ou encore EuroSibEnergie-Russie et RusHydro-Russie.

Station de transfert d'énergie de pompage (STEP) Abdelmoumen 70% des travaux achevés

Les travaux de construction de la Station de transfert d'énergie par pompage (STEP) d'Abdelmoumen vont bon train. 70% des travaux sont à ce jour achevés. C'est ce que l'on peut retenir de la visite de terrain effectuée, jeudi dernier, par Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE. Situé sur une superficie de 100 hectares au niveau de la province de Taroudant, ce projet d'une puissance installée de 350 mégawatts fait partie du programme d'équipement de l'ONEE visant le renforcement des moyens de stockage intelligents de l'électricité. Le but étant d'accompagner le développement de projets d'énergie renouvelable pour disposer d'une souplesse d'exploitation du système électrique national. Contrairement aux projets hydrauliques classiques, la STEP Abdelmoumen, compte tenu de son fonctionnement en circuit fermé, bénéficie d'une souplesse totale en raison

de son indépendance aux autres usages des ressources en eau et aux précipitations pluviales. D'un coût global d'environ 3,8 milliards DH, cet ouvrage est équipé d'un bassin supérieur et un bassin inférieur de stockage d'eau d'un volume utile de 1.300.000 m³ chacun, ainsi que d'un circuit d'eau d'environ 3 km, dont une conduite forcée, reliant les deux bassins et alimentant l'usine. Cette dernière abritera deux groupes réversibles de 175 MW chacun. A cela s'ajoute également un poste extérieur de 225 kV, comprenant 2 arrivées groupes et 4 départs lignes. Le projet comprend également une station d'alimentation de premier remplissage et d'appoint en eau des bassins à partir de la retenue du barrage existant ainsi que des routes d'accès d'une longueur totale de plus de 20 km. La STEP Abdelmoumen bénéficie d'un cofinancement de 140 millions d'euros de la Banque européenne



d'investissement (BEI), de 134 millions d'euros de la Banque africaine de développement (BAD) et de 60 millions de dollars des Fonds des technologies propres de la BAD. Ce nouvel ouvrage vient renforcer celui de la STEP d'Afourer, d'une puissance de 460 MW, en service depuis 2004. Pour rappel, le plan d'équipement de l'ONEE pour la période 2021-2030 prévoit la réalisation de deux stations similaires qui sont celles d'El Menzel dans la région de Sefrou et d'Ifahsa dans la région de Chaouen.

ROAD TO
ECOMONDO
2021

f i t y
ecomondo.com

ECOMONDO

Leading
the ecological
transition.

26-29 OCTOBRE 2021
PARC DES EXPOSITION DE RIMINI - ITALIE

Ecomondo, moteur d'une économie
productive saine, efficace et
durable.

organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

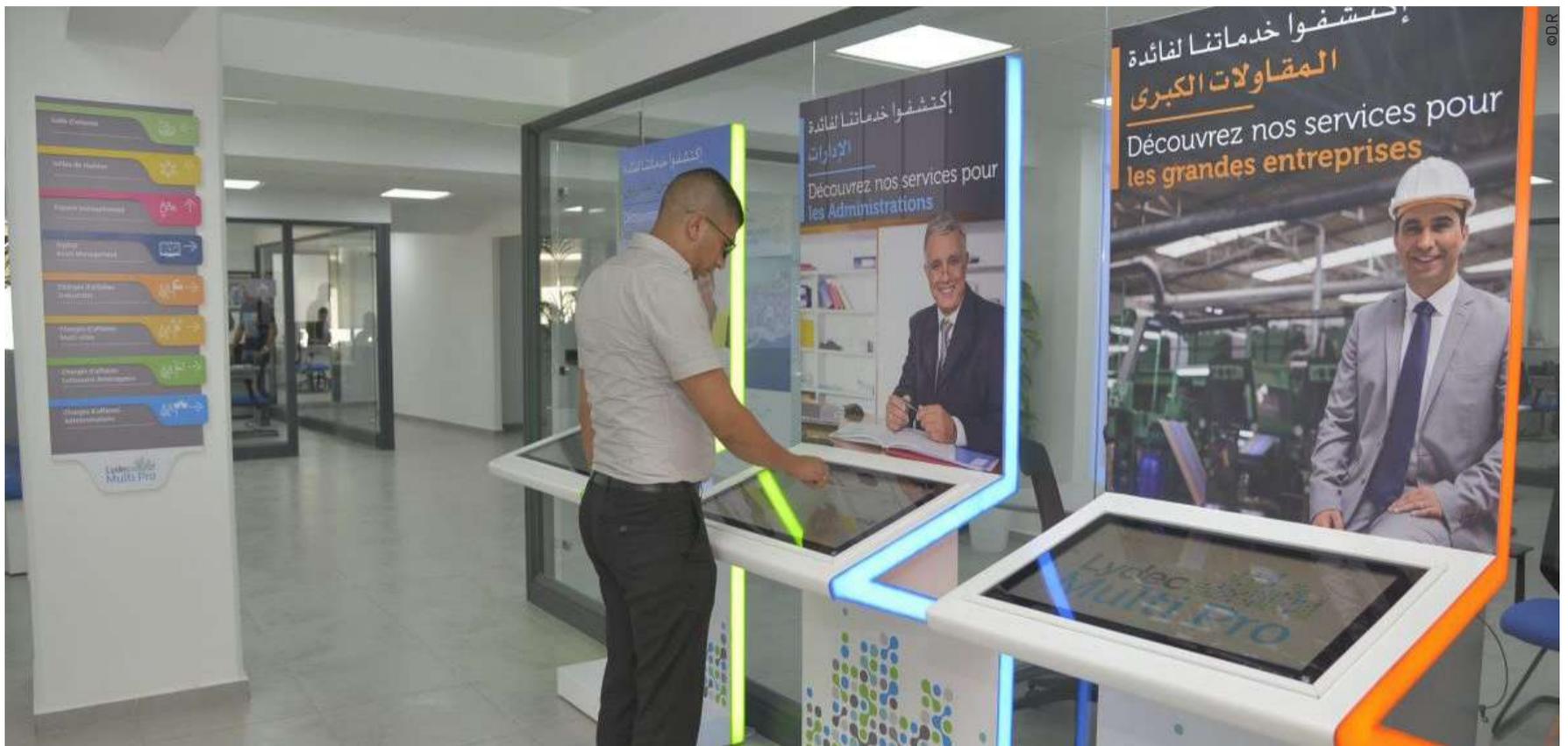
en collaboration avec



ITTA
ITALIAN TRADE AGENCY

simultanément avec

KEY ENERGY
THE RENEWABLE ENERGY EXPO



Dispositions sanitaires

Pass sanitaire : La Lydec sort aussi son artillerie digitale

Dounia Essabban
dessabbanaujourd'hui.ma

Le délégataire suit les instructions gouvernementales en imposant à l'ensemble de sa clientèle le pass sanitaire pour accéder dans ses locaux et agences commerciales. Il met aussi un arsenal d'applications en ligne pour faciliter les transactions aux abonnés, ceci dans un souci de désengorgement mais aussi d'efficacité et de traçabilité. Explications.

Conformément aux décisions gouvernementales, le pass vaccinal est désormais obligatoire pour accéder aux agences clientèle et locaux de Lydec. Cette disposition concerne l'accès à l'ensemble de ses locaux et agences clientèle, répartis sur Casablanca et Mohammedia.

Rendue effective depuis le 21 octobre, la présentation de ce document agréé par les autorités sanitaires permettra l'accès aux administrations, entreprises privées et espaces fermés, conformément à la nouvelle approche préventive adoptée par le gouvernement. Et c'est dans ce contexte que la Lydec recommande à ses clients de limiter les déplacements en agence, sauf pour les cas où une demande urgente ne pourrait pas être traitée, à travers les canaux digitaux mis à leur disposition. Lydec rappelle à l'occasion et à tous ses clients qu'ils peuvent joindre ses services 24h/24 et 7 jours sur 7, sans avoir à se déplacer, ni à patienter et en totale

sécurité.

En dehors du Centre de relation clientèle (05 22 31 20 20), le délégataire casablancais a développé plusieurs services digitaux à la disposition du grand public et des professionnels. Déjà, l'agence en ligne a été créée. L'espace web permet aux clients de gérer leurs contrats à partir de chez eux. L'application permet le suivi de leurs consommations, le paramétrage des données et le paiement des factures. Le même site, à savoir <https://client.lydec.ma>, permet de vérifier l'état des règlements.

L'application mobile Lydec 7/24 permet, par ailleurs, l'interaction entre le client et les équipes du délégataire, en temps réel. L'outil permet ainsi aux abonnés d'être informés sur le traitement de l'ensemble de ses demandes, de suivre l'actualité de l'entreprise...

La clientèle possède aussi le e-banking et le m-banking sur les portails et les applications mobiles ou au niveau des guichets automatiques bancaires des

banques partenaires de Lydec.

Concernant la clientèle "Promoteurs immobiliers et les entreprises industrielles", l'opérateur a développé des canaux digitaux spécifiques :

Le e-Lot représente une plateforme électronique, dédiée aux promoteurs immobiliers qui permet le dépôt des dossiers de demande de raccordement des lotissements. Elle permet le suivi en temps réel, du traitement des

demandes, la réception des notifications à chaque étape et l'interaction en continu. Le but étant de favoriser la rapidité, la transparence et la traçabilité des prestations offertes à l'entreprise.

Le e-Raccordement est, par ailleurs, une solution développée pour améliorer les processus d'étude, d'établissement du devis, de suivi des chantiers et de réception des travaux relatifs au raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide des entreprises.

Parallèlement, la Lydec se mobilisera toujours pour délivrer, au quotidien aux clients et aux citoyens du Grand Casablanca, les services de distribution d'eau et d'électricité, d'assainissement liquide et d'éclairage public dans les meilleures conditions.

La digitalisation d'autant de prestations permettra assurément d'accompagner les mesures sanitaires imposées par le gouvernement pour continuer à lutter contre la pandémie. Il en va de la santé de tous.

«La Lydec recommande à ses clients de limiter les déplacements en agence, sauf pour les cas où une demande urgente ne pourrait pas être traitée à travers les canaux digitaux mis à leur disposition».

Pour booster l'entrepreneuriat de la femme africaine 2ème Global Women Summit du 4 au 6 novembre

Le 2ème Global Women Summit, qui se tiendra, sous la Présidence d'Honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, du 4 au 6 novembre à Dakhla, vient de livrer son programme à Casablanca. A propos de cette manifestation prévue sous le thème «En marche vers une Afrique résiliente», la Fondation Startup Grow, qui en est l'initiatrice, précise: «Le choix du lieu et du thème de l'événement interpelle tous les acteurs économiques à tous les niveaux qu'ils soient opérateurs ou institutionnels à agir tous ensemble pour un plaidoyer en faveur d'une Afrique qui change, adoptant une approche genre plus engagée et ouverte sur une diversité équitable». L'objectif

à terme étant d'édifier un écosystème entrepreneurial pouvant faire face aux défis actuels et ceux qui s'annoncent à l'horizon. «C'est dans ce contexte et avec la motivation de mettre à contribution des décideurs, des experts et des acteurs engagés que l'équipe en charge de l'organisation s'est déployée pour réunir un parterre de speakers marocains et étrangers de stature internationale et donner, par la même occasion, à des porteurs d'idées ou de projets, particulièrement les jeunes, l'opportunité de s'accomplir», poursuit la fondation. Selon cette structure, les réflexions qui auront lieu dans les différents panels seront une occasion pour les panélistes «d'esquisser

des stratégies pour un nouvel élan de l'entrepreneuriat féminin en Afrique en vue d'accompagner les évolutions technologiques, la transformation digitale, l'innovation, les énergies renouvelables..., particulièrement dans cette conjoncture marquée par l'impact de la pandémie de Covid-19». «Aujourd'hui, il devient urgent de repenser les politiques économiques des pays africains qui doivent tenir compte du rôle fondamental et nécessaire de la femme pour l'accomplissement de divers projets d'ordre social, culturel et économique», ajoute la fondation. De plus, cette structure a l'ambition «d'œuvrer pour la valorisation du leadership féminin et de faire entendre à partir du Global



Women Summit de Dakhla la voix de la femme africaine». «L'Afrique dispose de grandes possibilités de développement qui nécessitent de nouvelles stratégies bâties autour des nouveaux métiers dans les secteurs technologiques en

favorisant la diversité et l'approche genre», rappelle la même source. Cela étant, tous ces thèmes et bien d'autres seront débattus pendant trois journées par les experts et les participants de plusieurs pays à ce grand forum qui se tiendra en mode hybride.



Les Amis du Ruban Rose
La vie et le cancer

**LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN,
SAUVE DES VIES !**

**نقص الثدي ديهالي باش
نضمن حياتي !**



Espace offert par :





By PYRAMID Group

Zoom

Emplois Anapec

Casablanca-Settat concentre 36% des effectifs déclarés à la CNSS en 2020

L'Observatoire marocain de la TPME (OMTPME) a réalisé une analyse sur les emplois Anapec occupés par les entreprises personnes morales actives (EPMA) et les entreprises personnes physiques actives (EPPA) déclarantes auprès de la CNSS, au cours de la période 2019-2020, notamment leur répartition par région, catégorie d'entreprises, classe d'effectif et section d'activités. Cette analyse concerne 117.302 employés déclarés en 2020 contre 118.738 en 2019, soit près de 3,6% de l'effectif global des emplois.

L'analyse de la ventilation géographique des emplois Anapec fait ressortir que la région Casablanca-Settat a concentré 36,2% des effectifs déclarés en 2020, en baisse de 3,1 points par rapport à 2019. Viennent ensuite les régions de Rabat-Salé-Kénitra (27,8%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (15,2%), en hausse de 2,6 et 2,2 points respectivement. Il est à noter que la majorité des emplois Anapec est concentrée au niveau des entreprises employant plus



Casablanca-Settat a concentré 36,2% des effectifs déclarés en 2020, en baisse de 3,1 points par rapport à 2019. Viennent ensuite les régions de Rabat-Salé-Kénitra (27,8%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (15,2%), en hausse de 2,6 et 2,2 points respectivement.

de 500 personnes. En 2020, 60,3% des emplois Anapec sont concentrés au niveau des entreprises employant plus de 500 personnes, en hausse de 3,2 points par rapport à 2019. Les entreprises employant un effectif compris entre 101 et 500 personnes viennent en deuxième rang avec 16,3% d'emplois Anapec, suivies des

entreprises employant entre 11 et 50 personnes avec 10,7%, en baisse respectivement de 1,7 et 1,2 point par rapport à 2019. Par ailleurs, la répartition sectorielle des emplois Anapec déclarés révèle que le «commerce, réparation d'automobiles et de motocycles» se place en tête des employeurs, avec 30,5% de l'effectif total,

suivi de l'«industrie manufacturière» (28,6%), des «activités de services administratifs et de soutien» (8,3%) et de l'«enseignement» (7,7%), activités spécialisées, scientifiques et techniques (5,1%), activités financières et d'assurance (3,4%), santé humaine et action sociale (3,1%), construction (3,1%)

Affiliations à la CNSS

Voici les secteurs qui ont enregistré les plus fortes baisses en 2020

Les entreprises du secteur privé, tous secteurs confondus, ont connu une diminution importante de leurs effectifs déclarés, au deuxième trimestre 2020 en glissement annuel. Selon les données de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), les entreprises des secteurs de l'«hébergement et restauration» ont enregistré les baisses les plus importantes des effectifs déclarés en raison des arrêts temporaires ou définitifs. On relève une baisse de 67,6%, soit une diminution de 86.094 des effectifs. Les entreprises des secteurs de l'«industrie manufacturière», de la «construction» et du «commerce, réparation d'automobiles et motocycles» ont également enregistré des baisses importantes,

15,5%, 18,9% et 11,9%, respectivement. Pour ce qui est des actes d'affiliation à la CNSS, les baisses les plus importantes ont été enregistrées au plan régional, au niveau de Drâa-Tafilalet (56%), suivie de Marrakech-Safi (53%), Rabat-Salé-Kénitra (49%) et Casablanca-Settat (47%). Au niveau des effectifs, les baisses les plus importantes ont concerné les entreprises dont l'effectif est compris entre 0 et 10 employés avec 53,5%. Les entreprises disposant de plus de 500 employés ont connu une baisse de 8,2%. Au niveau sectoriel, l'«hébergement et restauration», les «activités de services administratifs et de soutien» et la «construction» ont enregistré respectivement des baisses de 87,2%,

61,9% et 56,6%. S'agissant des emplois déclarés, les baisses les plus importantes ont été enregistrées au niveau de la région de Drâa-Tafilalet (51%), suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (47%), de Casablanca-Settat (33,2%) et de Rabat-Salé-Kénitra (27,8%). Les entreprises dont l'effectif est compris entre 0 et 10 employés ont été les plus touchées avec une baisse de 57,4% des emplois déclarés. Viennent ensuite les entreprises disposant de plus de 500 employés avec une baisse de 23,6%. S'agissant des secteurs d'activités, l'«hébergement et restauration», l'«industrie manufacturière» et la «construction» ont enregistré des baisses des emplois déclarés respectivement de 77%, 51% et 50,5%.

La Covid coûte



Par Dr Imane Kendili
Psychiatre-addictologue

Le vaccin n'est pas fait pour fâcher mais pour protéger et réduire les risques. Les risques de Covid grave sont à réduire et la responsabilité de chacun est engagée.

La Covid coûte. C'est cher. Pas seulement pour le citoyen mais aussi pour l'État, l'économie et la société.

Reprenons l'histoire et capitalisons l'expérience.

La Covid est loin d'être donnée. Pour tomber malade, il faut avoir mis de côté de quoi se faire soigner. Parce qu'il faut le dire et le souligner, contracter ce virus a un terrible coût, non seulement au niveau des vies qu'il fauche, mais aussi en termes de budgets à mettre en place et à investir pour essayer de s'en sortir. En effet, ceux qui sont tombés malades, et j'en fais partie, ayant passé 31 jours en clinique dont 10 jours en réanimation, le savent très bien, ça coûte très cher d'avoir le coronavirus. Entre les analyses, les tests répétitifs et le scanner, le budget initial avoisine les 4.000 DH. Ceci sans compter les frais de soins en unité hospitalière. Cela dépend certes des cliniques, mais l'un dans l'autre, une nuit dans une clinique coûte au bas prix 1.500 DH. Et nous le savons tous, il ne suffit pas de passer une nuit en clinique pour guérir. Certains y passent des semaines. Faites alors le calcul pour voir comment ça chiffre, et très vite. De tels frais sont-ils dans la capacité du citoyen lambda, qui peine depuis presque deux ans, souffrant d'un manque criant en tout. Manque de moyens, manque de liquidité, manque d'économie, manque de travail parce que de très nombreux lieux de travail ont fermé ou mis la clef sous le paillason, chômage forcé, pauvreté, précarité... ? La réponse ne souffre aucune ombre : bien entendu, le Marocain n'a pas les moyens pour se prendre en charge et se soigner s'il venait à tomber malade. C'est ce qui explique que des dizaines de milliers de citoyens restent chez eux, recourant à l'automédication, prenant du paracétamol, quand ils en ont et attendent l'issue. Souvent, l'issue est tragique, parce que le malade n'a pas été pris en charge et n'a pas pu bénéficier des soins adéquats. C'est là le drame vécu par des millions de Marocains, qui versent alors dans le fatalisme, en attendant la gueuse ou le miracle.



La troisième dose est salubre et dans un intérêt commun. Le pass n'est pas une punition mais une protection. L'engagement communautaire passe par une protection personnelle pour protéger les autres également.

Aujourd'hui, les choses sont encore plus corsées. Après presque deux années de disette, après un été très serré, après tout l'argent investi dans le mouton et d'autres frais annexes, la rentrée scolaire bien sûr... Tous les indicateurs économiques des familles sont au rouge. Comment faire ? Quelles sont les solutions face à une situation aussi inextricable où les familles payent un lourd tribut à la maladie et ses dangers à une situation socio-économique désastreuse ?

Comment résoudre cette équation à plusieurs inconnues sachant que les Marocains, dans leur grande majorité, peinent à joindre les deux bouts et tirent la langue face à une crise qui n'épargne personne, riches, pauvres, classe moyenne... L'une des solutions à préconiser dans ce cas de figure est la vigilance de manière draconienne.

Il faut faire attention. Il faut redoubler d'efforts pour se protéger et protéger les autres. Il faut suivre rigoureusement les mesures mises en place par les autorités sanitaires. Nous n'avons aucune autre solution en dehors d'un engagement commun, de toute la société, comme un seul corps, capable de faire front à la Covid-19. La troisième dose est salubre et dans un intérêt commun. Le pass n'est pas une punition mais une protection. L'engagement communautaire passe par une protection personnelle pour protéger les autres également. Une période d'adaptation est nécessaire certes. Déjà des collectifs demandent un temps supplémentaire pour l'applicabilité. L'hiver arrive. Nous nous sommes perdus dans les priorités politiques électorales et le temps aux saisons grippales et de la Covid qui revient avec un sous-variant qui pointe son nez déjà avec une fermeture des vols avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Heureusement, sous les cieux marocains, les hivers ne sont pas rudes. Et au vu de la pensée et de l'action en amont, il fait bon passer l'hiver en Afrique.

N'oubliez pas votre

CAHIER ÉCO

Chaque lundi

Aujourd'hui
LE MAROC

20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca / Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09 - Web : www.aujourd'hui.ma

En partenariat avec Enactus

L'INDH lance un programme de soutien au profit des jeunes de Souss-Massa

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma



Les jeunes visés par ce programme bénéficieront d'un appui et d'un accompagnement technique direct pour une période de six mois avant le lancement du projet et d'un soutien financier plafonné à 100.000 DH.

L'INDH de la préfecture Agadir Ida Outanane en partenariat avec Enactus Morocco lance un appel à projets au profit des jeunes de la région Souss-Massa.

Le programme «Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes» porté par l'INDH en partenariat avec la préfecture d'Agadir Ida-Outanane et Enactus Morocco lance un nouveau programme aux jeunes de la région âgés entre 18 et 45 ans.

Cette initiative consiste à fournir un accompagnement technique et un appui financier aux jeunes entrepreneurs ayant l'intention de démarrer leur activité ou l'ayant effec-

tivement démarrée depuis moins de 12 mois, pour améliorer les chances de succès de leur projet et augmenter le taux de survie des entreprises formelles créées et leur création d'emplois.

Les critères d'éligibilité des projets : avoir une réponse claire à un besoin, avoir un business model solide et un prototype existant et validé, l'habilité d'atteindre un nombre très important de bénéficiaires directs et maximiser la création d'emploi.

Les jeunes visés par ce programme bénéficieront d'un appui et d'un accompagnement technique direct pour une période de six mois avant

le lancement du projet et d'un soutien financier plafonné à 100.000 DH. Ce projet est également mené en collaboration avec la plateforme «Dar Momkin», ayant nécessité une enveloppe budgétaire de près de 6,7 MDH, et qui représente un nouvel espace d'accompagnement des jeunes âgés de 18 à 28 ans, désireux de s'améliorer et d'apprendre des compétences nouvelles. L'espace tente à travers des activités de lecture, d'écriture, de théâtre, de musique et de vidéo, de promouvoir chez les personnes bénéficiaires la pensée critique, la créativité, la collaboration, la communication, l'ouverture sur l'autre et

les valeurs de citoyenneté. Il offre aux bénéficiaires l'opportunité d'explorer le possible, de retrouver confiance et de nourrir l'espoir.

Pour rappel, le programme «Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes» ambitionne de mettre en œuvre une nouvelle approche de création de valeur ajoutée grâce à une action concertée qui cible le projet, le porteur et l'environnement.

Ainsi, l'INDH agit comme un facilitateur en favorisant la mise en synergie des acteurs locaux et en disséminant les bonnes pratiques visant à générer du revenu et à créer des emplois pour les jeunes.

En 2020, dans l'axe «Appui à l'entrepreneuriat», l'INDH a soutenu la pré-création, à travers un appui technique, de 4.307 projets, et appuyé 723 projets en phase de post-création, au profit de 969 bénéficiaires, permettant ainsi la création de 3.244 emplois. L'appui financier apporté par l'INDH est estimé à 71 MDH pour un investissement global de 135 MDH, fait savoir la Coordination. A ce bilan d'appui à l'entrepreneuriat vient s'ajouter le financement de 260 projets générateurs de revenu au profit de 3.064 bénéficiaires, et ce dans le cadre de l'axe «Amélioration du revenu», ainsi que la réalisation de 13 études de chaîne de valeur. L'investissement global est évalué à 64,4 MDH, dont 28 MDH de part INDH.

Plus de 70 poches de sang collectées à Dakhla

Quelque 74 poches de sang ont été collectées lors d'une campagne de don du sang organisée récemment à Dakhla, à l'initiative du Centre régional de transfusion sanguine. Initiée en coordination avec le Centre hospitalier régional Hassan II de Dakhla, cette initiative solidaire et humaine a permis de renflouer les stocks du Centre en cette matière vitale. Cette action, qui a duré deux jours, vise à promouvoir une culture de don du sang à même de développer chez les

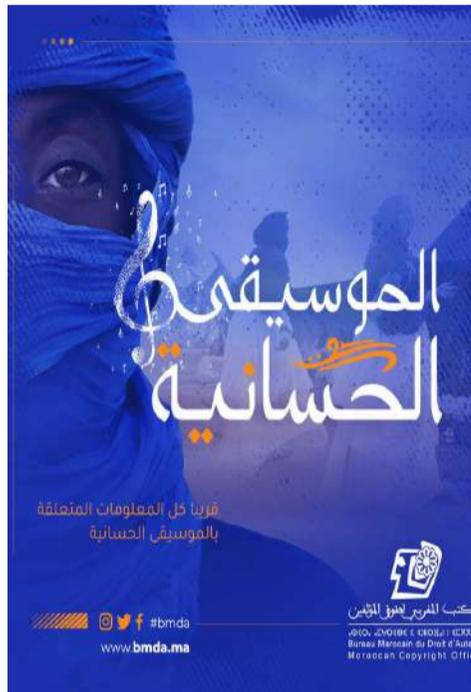
gens le sens de responsabilité et d'entraide. Cette campagne, qui s'est déroulée dans le respect scrupuleux des mesures préventives et d'hygiène, a connu l'affluence d'un nombre important de citoyens qui se sont rendus au Centre hospitalier pour donner leur sang.

Cette action citoyenne s'inscrit aussi dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent la société marocaine.



Préparatifs de la journée africaine
des droits d'auteur

La musique hassanie comme choix du BMDA



En prélude à la célébration de la Journée africaine des droits d'auteur, dont les préparatifs vont bon train, le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA) a fait le choix de «valoriser le patrimoine culturel hassani». L'annonce vient d'être faite par cette structure marocaine qui précise que «la musique hassanie est une composante essentielle de la culture nationale».

Au sens de la directrice par intérim du Bureau marocain, Dalal Mhamdi Alaoui, «la célébration de cette journée africaine se veut de promouvoir la musique hassanie». Celle-ci étant considérée comme un art qui s'étale d'Oued Drâa au sud du Royaume vers les fleuves du Sénégal et du Niger en plein Sud et des monts Ifoghas à l'est vers l'océan Atlantique. Aussi, cette musique se distingue également par la diversité de ses «maqâms». «La musique hassanie a la particularité d'allier celles africaine, amazighe, andalouse et arabe. Elle a même des liens avec la poésie classique», ajoute la responsable. Le tout en rappelant que le BMDA a fourni

de grands efforts pour promouvoir ce patrimoine, le conserver et s'intéresser aux créateurs, poètes et artistes en veillant à faciliter la conservation de leurs créations artistiques et ce en exécution des orientations du Souve-

Le BMDA a fourni de grands efforts pour promouvoir ce patrimoine, le conserver et s'intéresser aux créateurs, poètes et artistes en veillant à faciliter la conservation de leurs créations artistiques.

rain qui incite à promouvoir la culture hassanie et honorer les artistes à l'instar de toutes les composantes de l'identité marocaine.

Outre ces démarches, le Bureau marocain a organisé, au cours de cette année, des journées portes ouvertes à Laâyoune, Dakhla avec les

acteurs artistiques et syndicaux dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Dahab pour mieux faire connaître les missions du BMDA. Ces journées, dédiées également aux droits d'auteurs et droits voisins, étaient l'occasion pour recevoir les demandes d'adhésion des créateurs pour la déclaration de leurs œuvres littéraires et artistiques. Mieux encore, le BMDA a ouvert des bureaux régionaux dans les provinces du Sud afin de permettre aux artistes et créateurs de déposer leurs œuvres, conserver leurs droits et garantir l'obtention des subventions offertes en vertu de la loi.

Pour rappel, l'ensemble des bureaux africains de droits d'auteur, membres de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) célèbrent la journée africaine. «Arts, culture et patrimoine» étant le thème choisi pour cette manifestation en cette année. Pour information, d'autres nouveautés sont prévues d'être dévoilées par le BMDA à propos de cet événement.

EN BREF

Hassan El Jaï en tournée avec son «Majnûn» de Layla



Accompagné par sa troupe de théâtre, le metteur en scène, Hassan El Jaï, présente, du 28 au 31 octobre, sa vision personnelle de l'amour légendaire dans une pièce inédite. «On suit la légende tragique des amours contrariées de Qays et Layla, deux enfants du désert d'Arabie. Lorsque le destin s'oppose à leur union, Qays, fou de douleur, se retire dans le désert parmi les bêtes sauvages, déclamant son amour à tous les vents... Recevant le surnom de Majnûn – «le fou» en arabe, ce dernier symbolise la passion amoureuse qui ne s'accomplit que dans l'anéantissement», détaille l'éminent artiste à propos de son œuvre. Outre Hassan El Jaï, les artistes Meriem Bouhaji, Ghita Bouzoubaa, Habiba Iraqi Housaïni, Meryem Lahrichi, Noura Marsse, Rim Raoudi, Houda Taliby prennent part dans cette pièce qui sera présentée les 28 octobre à 20h au Complexe Culturel d'Anfa à Casablanca, 29 octobre à 19h au Théâtre National Mohammed V à Rabat et 31 octobre à 19h au Palais Soleiman à Marrakech. Outre cette œuvre, l'adaptation en deux langues de «Soufi, mon Amour» de Jalâl-Dîn Rûmi est le plus grand succès à ce jour de Hassan El Jaï, passionné des planches depuis l'enfance avant de faire ses études en théâtre à l'étranger.

La Maison de la poésie de Tétouan lance sa nouvelle saison culturelle



La Maison de la poésie de Tétouan a récemment lancé sa nouvelle saison culturelle, par une «Nuit de la poésie», animée par les poètes El Ayachi Abou Chitae, Ibtisam El Boukhari et Khalid Boudrif. Organisée à distance, en raison des mesures préventives en vigueur, cette soirée poétique s'est tenue à l'École

des métiers et arts nationaux de Tétouan avec la participation du luthiste Fahd Senhaji, aux rythmes du créateur Jawad El Fen. Le poète El Ayachi Abou Chitae a ouvert cette soirée avec la récitation du poème intitulé «Le loup et les bannières», avant que le poète Khalid Boudrif ne récite, à distance, son poème intitulé «la mort et le rêve», puis la poétesse Ibtisam El Boukhari a conclu cette nuit avec des poèmes mélodieux et d'autres retentissants dans l'enceinte de l'École des métiers et arts de Tétouan. Ces poètes, qui représentent différentes générations et expériences d'écriture, ont tenu à présenter lors de cette soirée des poèmes marocains aux rythmes variés. L'École des métiers et arts nationaux de Tétouan abrite ces «Nuits de poésie» depuis leur lancement au printemps 2016. Ces nuits ont été organisées à distance, au cours de la dernière année, en attendant le retour du public pour assister aux activités de la Maison de la poésie à partir du mois courant, après l'allègement des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19.

Classement FIFA : Le Maroc dans le Top 30

La sélection nationale de football est entrée dans le Top 30 des meilleures formations mondiales, selon le classement FIFA (Fédération internationale de football association), actualisé ce jeudi. Désormais 29èmes, les Lions de l'Atlas ont grimpé de 4 places dans le nouveau ranking et font, au passage, leur entrée dans le top 3 africain



avec 1.513 points à leur escarcelle.

Sur le plan continental, le Maroc a dépassé l'Algérie d'une place et se place à deux paliers de la Tunisie (27e avec 1.525,3 points), alors que le Sénégal pointe toujours à la première place en Afrique (20e avec 1.564,95 points). En octobre, le Maroc a assuré la qualification au tour bar-

rage de la Coupe du monde Qatar 2022, en surclassant successivement la Guinée-Bissau (5-0 puis 3-0) et la Guinée (4-1).

Pour ce qui est du Top 3 mondial, la Belgique pointe toujours en tête, talonnée par le Brésil. La France, sacrée en Ligue des Nations, complète le podium, suivie de l'Italie, championne en titre de l'Euro.

Botola Pro D1 «Inwi»

Le Raja frappe fort à Oujda

Le Raja de Casablanca (RCA) a surclassé le Mouloudia d'Oujda (MCO) sur le score de 3 buts à 1, pour le compte de la 6e journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football, mercredi, au stade municipal d'Oujda.

Déjà en tête à la mi-temps (0-2), le Raja a su gérer son avantage jusqu'à la fin, passant au score de 1-3. Les Verts ont ouvert la marque dès la 5e minute avec une réalisation d'Abdallah Farah, avant d'augmenter leur avance avec une réalisation de Hamid Ahaddad à la 25e minute et un but de Mohcine Metouali à la 46e minute. Le MCO a réduit son retard à la 56e minute avec une réalisation de Salaheddine Bahi. Suite à cette rencontre, les Vert et Blanc, 15 points, s'emparent provisoirement du

fauteuil du leader, tandis que l'équipe oujdie reste à la sixième place du classement avec 8 points.

De leur part, la Renaissance de Berkane (RSB) et l'Olympique de Khouribga (OCK) n'ont pas réussi à se départager (3-3), au stade municipal de Berkane. En mauvaise posture avec 1 but de retard à la fin de la première mi-temps, l'OCK a rattrapé le score pendant la seconde période. L'ouverture du score pour les Khouribguis a été signée par Hamza El Fatouaki à la 8e minute. Les Berkanis sont revenus à la marque à la 15e minute avec une réalisation de Hamza El Moussaoui. La RSB a pris le dessus grâce à une réalisation de Youssef El Fahli à la 41e minute et un but d'Issoufou Dayou à la 49e minute. Après avoir réduit l'écart avec une réalisation d'Oussama



El Haffari (62e), l'Olympique de Khouribga a recollé au score à la 73e minute avec un but d'Abderrazzak Fiston. Au terme de cette rencontre, les Berkanis grimpent à la sixième place avec 8 points, tandis que l'OCK (6 pts) se hisse à la dixième place.

Entrepreneuriat social dans le sport

50 jeunes algériens, marocains et tunisiens présents au Hackathon de TIBU Maroc

L'ONG TIBU qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes par le sport a annoncé la tenue du 1er hackathon maghrébin qui rassemble plus de 50 jeunes algériens, marocains et tunisiens dans le but de trouver des solutions locales créatives par le biais du sport à des problématiques liées à l'inclusion des jeunes.

«La jeunesse africaine peut donner l'exemple en termes d'innovation et de solutions adaptées à des problématiques sociales dans le continent en utilisant la force du sport. Notre ONG est fière de mener ce projet à fort impact aux côtés de différents acteurs de la région avec lesquels nous partageons une expertise cumulée



pendant plus de dix ans d'intervention dans le domaine de l'innovation sociale par le sport. Notre promesse est d'accompagner chaque jeune porteur de solutions durables en convergence avec les 17 ODD», déclare Mohamed Amine Zariat, Ashoka Fellow & Président Fondateur de l'ONG TIBU Maroc.

Ligue des Champions : le Barça signe sa première victoire au détriment du Dynamo Kiev

Après deux revers contre le Bayern (3-0) et Benfica (3-0), le FC Barcelone a remporté sa première victoire de la saison en Ligue des champions, mercredi au Camp Nou face au Dynamo Kiev (1-0).

Le seul but des Catalans a été signé Gerard Piqué à la 37e minute.

Avec ce succès, les Blaugrana, qui repassent ainsi 3es du groupe E (3 points), mettent un terme à trois défaites consécutives au Camp Nou en C1, pire série de leur histoire continentale, entamée par la gifle 4-1 face au Paris SG en 8e de finale aller en février dernier.



Classement des buteurs

Cristiano Ronaldo frappe encore en C1

Cristiano Ronaldo, auteur du but de la victoire de Manchester United face à l'Atalanta mercredi a encore accru son avance en tête du classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la Ligue des champions. Avec 137 réalisations, le Portugais devance de 14 buts son rival argentin Lionel Messi (123), qui a inscrit un doublé lors de la victoire du PSG contre Leipzig mardi. Derrière, Robert Lewandowski (78) et Karim Benzema (73) améliorent également leurs statistiques avec un but supplémentaire.



Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE DE
L'EAU POTABLE
BRANCHE ELECTRICITE
AVIS DE REPORT
APPEL D'OFFRES
N° AS 4 114 948**

L'OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE - Branche Electricité porte à la connaissance des concurrents que la date limite de remise des offres concernant l'appel d'offres n° AS 4 114 948 relatif à la mise à disposition du personnel de gestion pour les besoins du centre de la relation clientèle de l'ONEE-BE (CRC), est reportée au Mercredi 17 novembre 2021 avant 09H00, heure marocaine.

Les propositions établies conformément au cahier des charges peuvent, au choix du soumissionnaire, être:

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis, à l'adresse: 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20000 CASABLANCA;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis;

L'ouverture des plis se déroulera le Mercredi 17 novembre 2021 à partir de 09h00, heure marocaine à l'adresse de l'ONEE- Branche Electricité susvisée.

Toute offre parvenue après la date limite de remise des offres, sera automatiquement écartée.

**ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES
ROYALES
ETAT-MAJOR GENERAL
SERVICE PRESSE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/SIT.RABAT/
SCE.SOUT/MAR/2021**

**(SEANCE NON
PUBLIQUE)**

Le 15 NOVEMBRE 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux des Services de l'Intendance Territoriale des Forces Armées Royales de RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: la fourniture, le raccordement et la mise en service d'une solution photovoltaïque fonctionnelle à base d'un système d'autoconsommation modulaire et extensible au profit DU 1^{er} LYCEE MILITAIRE ROYAL rattaché à la Place d'Arme de: Kenitra. La prestation implique aussi une formation d'exploitation dispensée par un formateur qualifié, expert et agréé dans le domaine du photovoltaïque. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des bureaux des Services de l'Intendance Territoriale de RABAT sise à: BAB LAALOU. RABAT.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt mille cinq cent Dirhams (20500,00 Dh). L'estimation des coûts des prestations établie par la maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: six cent quatre-vingt mille Dirhams toutes taxes comprises (680.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux des Services de l'Intendance Territoriale des FAR de Rabat situé à l'adresse ci-dessus;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre,

séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les notices techniques ou catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des Services de l'Intendance Territoriale de Rabat au plus tard avant 16H, le jour ouvrable précédant la date de la séance d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES
ROYALES
ETAT MAJOR GENERAL
SERVICE PRESSE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 34 /HMA/
APPRO/2021
(SEANCE NON
PUBLIQUE)**

Le 16/11/2021 à 10 H 00, il sera procédé au niveau de l'hôpital militaire Avicenne à Marrakech, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour achat de produits biologiques et chimiques (Lot unique) au profit de l'hôpital militaire Avicenne.

- Lot unique: Réactifs pour l'ARCHITECT i1000 sr Automate de Sérologie Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés au service d'approvisionnement de l'Hôpital Militaire Avicenne Marrakech.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- Lot unique: (40000,00 Dhs) Quarante mille dirhams.

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:

- Lot unique: (1 516 096,20 Dhs): Un million cinq cent seize Mille quatre vingt seize Dirhams, 20 Cts.TTC

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

L'Ordonnateur de l'hôpital Militaire Avicenne - SEGMA - à Marrakech recevra jusqu'au 16/11/2021 à 10 H 00, les dossiers des concurrents.

Les concurrents peuvent:

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service d'approvisionnement de l'Hôpital Militaire Avicenne, Mènera Guéliz, Marrakech;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service d'approvisionnement de l'Hôpital Militaire Avicenne situé à l'adresse suivante: Hôpital Militaire Avicenne, Mènera Guéliz, Marrakech;

- La documentation exigée par le dossier de l'appel d'offres doit être déposée à la cellule de réception de l'Hôpital Militaire Avicenne, Mènera Guéliz, Marrakech, jusqu'au 15/11/2021 avant 14 H 00.

heure limite de dépôt. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

**OFFICE NATIONAL DE
L'ÉLECTRICITÉ ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE ELECTRICITÉ
DIRECTION RÉGIONALE
DISTRIBUTION
MARRAKECH
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
- N° DT113742
& DT114053 &
DT213447 &
DT313729 SÉANCE
PUBLIQUE**

La Direction Régionale Distribution Marrakech de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Marrakech lance les Appels d'offres suivants:

AO n°DT113742
Objet de l'AO
Remise en état des boîtes de distribution des réseaux BT souter-

rain relevant de l'ASP EL KELAA DES SRAGHNA Estimation en DH/TVAC: 110 097,31

Cautionnement provisoire (DH): Non Prévu
Date limite de remise des offres: 18/11/2021
AO n°DT114053
Objet de l'AO
Analyse des Huiles des Transformateurs HTB/HTA de la Direction Régionale Distribution Marrakech.
Estimation en DH/TVAC: 109 080,00
Cautionnement provisoire (DH): Non Prévu
Date limite de remise des offres: 18/11/2021
AO n°DT213447
Objet de l'AO
remplacement des éclateurs par des parafoudres au niveau des postes HTA/BTA relevant de la Direction Provinciale d'Essaouira
Estimation en DH/TVAC: 479 880,00
Cautionnement provisoire (DH): Non Prévu
Date limite de remise des offres: 18/11/2021
AO n°DT313729
Objet de l'AO
Remise en état des Poteaux BT vétustes de la Direction Provinciale El Kelaa des Sraghnas
Estimation en DH/TVAC: 1172 332,80
Cautionnement provisoire (DH): 20 000,00
Date limite de remise des offres: 18/11/2021
Ces consultations sont ouvertes uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Les dossiers des consultations sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

ils peuvent aussi être retiré à l'adresse suivante: Direction Régionale de Marrakech:

13bis, Bd Moulay Rchid Guéliz Marrakech -MAROC, Tél: 0524.44.60.40 - Fax: 0524.43.60.77

Les dossiers des consultations sont remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi d'un dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Marrakech 13 bis, Bd Moulay Rchid Guéliz Marrakech MAROC, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Distribution Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 18/11/2021 à 09h30 à la Direction Régionale de Marrakech sise à l'adresse précitée. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter:

- Pour l'AO n°DT113742: le chef d'Agence de service provinciale d'El Kelaa

des Sraghna, Email: lahjab@onee.ma
- Pour l'AO n° DT114053: le chef du Service équipement de la Direction Régionale Distribution de Marrakech de l'ONEE- Branche Electricité- Adresse: 13 Bis Boulevard Moulay Rchid Guéliz Marrakech - Fax: 05 24 43 60 85 - Email: i.khammari@onee.ma
- Pour l'AO n° DT2113447: le Service Approvisionnements et Gestion des Stocks de la Direction Régionale de Marrakech de l'ONEE- Branche Electricité- 13bis, Bd Moulay Rchid Guéliz Marrakech -MAROC - Fax: 0524.43.60.77 - Email: mouchrif@onee.ma
- Pour l'AO n° DT3113729: le chef de Service Exploitation Distribution de la Direction provinciale Distribution El Kelaa des Sraghnas de l'ONEE - Branche Electricité- Adresse: 174, Bd My Youssef, Kelaa des Sraghnas- Fax: 05 24 41 25 35 - Email: aitsous@onee.ma
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma/> (Rubrique Fournisseur - Textes réglementaires et techniques).

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'EAU POTABLE-BRANCHE ELECTRICITE DIRECTION TRANSPORT REGION CENTRE CASABLANCA AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° TC4114052/2021/ ONEE-BE À LOT UNIQUE ET N° TC3115085/2021/ ONEE-BE À LOT UNIQUE.

La Direction Transport Région Centre Casablanca de l'ONEE- Branche Electricité, sise à Casablanca lance les présents appels d'offres qui concernent:
- TC4114052: fourniture des compteurs étalon et compteurs

numériques pour le compte de la Direction Transport Région Centre-Casablanca - TC3115085: fourniture des extincteurs pour le compte de la Direction Transport Région Centre-Casablanca Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Les estimations des coûts des prestations s'élèvent à
- TC4114052: 2 301.000,00 DH/TTC.
- TC3115085: 567 000,00 DH/TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est

fixé à:
- TC4114052: 50 000,00 DH (Cinquante mille dirhams) [ou son équivalent en devise librement convertible].
- TC3115085: Non prévu.
Les dossiers de consultation sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma> et le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

En cas d'envoi des dossiers de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE- Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- soit déposés contre récépissé au Service Approvisionnements et Gestion des Stocks relevant de la Direction Transport Région Centre Casablanca, sis Boulevard AhlLoghlam - Sidi Moumen - Casablanca avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec

accusé de réception au Service Approvisionnements et Gestion des Stocks relevant de la Direction Transport Région Centre Casablanca, sis Boulevard AhlLoghlam - Sidi Moumen - Casablanca avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

Les ouvertures des plis auront lieu le:
- TC4114052: Mardi 07/12/2021.
- TC3115085: Mardi 30/11/2021 à 09h00 (heure marocaine) à l'adresse: Boulevard AhlLoghlam - Sidi Moumen - Casablanca. Tél: (212) 5 22 75 45 01 (à 06) - Fax: (212) 5 22 75 93 01.

Les ouvertures des enveloppes se feront en un seul temps
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service Approvisionnements et Gestion des Stocks - Direction Transport Région Centre Casablanca de l'ONEE- Branche Electricité- Adresse: Bd Ahl Loghlam, BP 2590 Sidi Moumen - Casablanca- MAROC. Tél: 05.22.75.45.01- Email: a.bentchicha@onee.ma Fax (212) 5 22 75 93 01
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma/> (Rubrique Fournisseur - Textes réglementaires et techniques).

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE BRANCHE ELECTRICITE DIRECTION REGIONALE MARRAKECH AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DT113947 SÉANCE PUBLIQUE

La Direction Régionale distribution Marrakech

de l'ONEE- Branche Electricité, sise à Marrakech lance le présent appel d'offres qui concerne la fourniture et installation des compteurs et banquettes pour les différentes entités de la Direction Régionale de Marrakech.

Cette Consultation est constituée d'un lot unique.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 158880,00 DH/TTC

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le cautionnement provisoire n'est pas prévu.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Il peut aussi être retiré à l'adresse suivante Direction Régionale Distribution Marrakech Service Achat et Gestion des Stocks Adresse: 13 Bis Boulevard Moulay Rchid Guéliz Marrakech Fax: 05 24 43 60 77 Tél: 05 24 44 60 40

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE- Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consul-

tation, doivent être:
- Soit déposés contre récépissé au Service Achat et Gestion des Stocks de Marrakech de la Direction Régionale de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Achat et Gestion des Stocks de Marrakech de la Direction Régionale de Marrakech à l'adresse suivante 13 Bis Boulevard Moulay Rchid Guéliz Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 25/11/2021 à partir de 9h30 (heure marocaine), au Service Achat et Gestion des Stocks de Marrakech à l'adresse précitée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le Service Approvisionnement et Gestion des Stocks de la Direction Régionale Distribution Marrakech, de l'ONEE- Branche Electricité- Email: Mouchrif@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma/> (Rubrique Fournisseur - Textes réglementaires et techniques).

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE CHU HASSAN II - FÈS AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE N°02/2021

Le 17/11/2021 à 11h, il sera

procédé, dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II de Fès, sise à Route Sidi Hrazem à l'ouverture des plis de l'appel à la concurrence pour la passation des conventions relatives à:

APPEL À LA CONCURRENCE N°02/2021:

- ACHAT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES SPÉCIFIQUES: FONGIBLES MÉDICAUX CHIRURGICAUX

Le dossier de l'appel à la concurrence peut être retiré au service des marchés de la Division des d'approvisionnement et de la logistique, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante: www.chu-fes.ma.

L'estimation du coût de la prestation de l'ensemble des lots établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 29 571 910,60 DHS TTC « VINGT-NEUF MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE NEUF CENT DIX DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES ».

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du centre hospitalo-universitaire Hassan II de Fès ou soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ou soit les remettre au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les certificats d'enregistrement ou les certificats de négativité, Les échantillons et la documentation technique sont exigés et doivent être déposés au service des marchés au plus tard le 16/11/2021 avant 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Fait à Fès, le 21/10/2021
LE DIRECTEUR
DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
HASSAN II DE FÈS

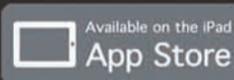
Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -
Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma

Aujourd'hui

LE MAROC

Profitez quotidiennement de l'ensemble du contenu
www.aujourd'hui.ma



Aujourd'hui Le Maroc sur Android, Iphone et iPad

Accédez librement aux applications
et suivez l'info et l'actu en "Live"



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance - Casablanca -
Tél. : +212 22 45 75 60 à 63 Fax : +212 22 54 20 09